



Évaluation des établissements
Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Rapport publié le 09/09/2021

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président du
Hcéres

Au nom du comité d'experts² :

Christophe Demazière, Président du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Sommaire

Préambule	5
Présentation de l'établissement	5
1 / Caractérisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes	5
2 / Caractérisation du territoire d'implantation.....	6
3 / Contexte de l'évaluation.....	7
PARTIE A : L'ÉTABLISSEMENT	8
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement.....	8
1 / L'analyse du positionnement institutionnel.....	8
2 / La stratégie institutionnelle.....	9
La gouvernance et le pilotage de l'établissement.....	10
1 / L'organisation interne de l'établissement : une organisation par fonctions en quête de transversalité	10
2 / Une gouvernance toujours articulée autour de la direction générale.....	11
3 / Le pilotage au service de la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique	12
a/ Une gouvernance qui souhaite évoluer grâce à la démarche qualité.....	12
b/ Une gouvernance proactive qui favorise une communication efficace.....	12
4 / Des fonctions de pilotage très engagées mais en tension.....	13
a/ Une gestion des ressources humaines construite sous la contrainte financière.....	13
b/ Un service informatique revendiqué comme stratégique, mais qui est fragile	13
c/ Une fonction financière très engagée mais fragile	14
d/ Un patrimoine immobilier exceptionnel exigeant une technicité confirmée que possède l'école.....	15
La recherche.....	15
1 / Une politique de recherche qui appuie un laboratoire bien établi	15
a/ Une composante recherche forte et reconnue au niveau national.....	15
b/ La recherche, un levier d'inscription territoriale de l'école	16
c/ L'école soutient le développement de la recherche.....	16
d/ Un projet stratégique commun à la composante de formation et à la composante de recherche encore à concevoir	16
La vie étudiante	17
1 / Un manque de soutien à la vie étudiante.....	17
a/ Une vie associative dynamique et diversifiée	17
b/ Des politiques sur la santé et le bien-être des étudiants engagées, mais balbutiantes.....	18
2 / Une volonté des étudiants de participer à la gouvernance mais un manque de soutien de l'école	19
a/ Une participation active et structurée des étudiants à la gouvernance de l'établissement, mais encore perfectible	19
b/ Faire de l'implication étudiante une ressource.....	19
La valorisation et la culture scientifique	20
1/ La valorisation des résultats de la recherche, un potentiel à organiser.....	20
2/ Une diffusion de la culture architecturale bien développée.....	20
Les politiques européenne et internationale.....	21
1 / Une ambitieuse politique d'internationalisation en matière d'enseignement supérieur.....	21

a/ Des mobilités inscrites dans le cursus.....	21
b/ Le développement d'un campus offshore à l'Île Maurice	21
PARTIE B : LA FORMATION	23
Le positionnement institutionnel de l'offre de formation.....	23
La gouvernance et le pilotage de l'offre de formation	23
1 / La gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite de la formation : de nouvelles instances qui restent à consolider.....	23
2 / Améliorer le pilotage et les outils au service de la mise en œuvre opérationnelle de l'offre de formation	24
a/ Des moyens humains et matériels mais un pilotage de la formation initiale peu adapté à son suivi	24
b/ Des instances et des outils consacrés au suivi des formations, peu efficaces	24
La recherche et la formation.....	25
1 / La politique de formation tout au long de la vie (FTLV) : un espace de réflexion sur le projet global de formation initiale à trouver impérativement.....	25
a/ Une offre d'enseignements pléthorique, une approche compétences à mettre en place	25
b/ Un cycle de formation professionnelle continue bien structuré	26
c/ Un pilotage de la formation initiale qui inquiète les enseignants	26
2 / Une formation initiale qui n'intègre pas suffisamment une activité de recherche pourtant très fournie	26
a/ Une unité de recherche reconnue mais une formation initiale sans voie recherche	26
b/ Des formations complémentaires liées à des compétences recherche mais sans initiation à la recherche	27
c/ Une formation doctorale développée et inscrite dans le paysage universitaire nantais	28
d/ Une école qui dispose d'un centre de documentation unique pour la formation initiale et la formation à la recherche.....	28
La réussite des étudiants.....	28
1 / L'école prend en charge l'orientation mais n'assure pas le suivi de l'insertion professionnelle.....	28
a/ Une information claire sur les formations de l'école et les conditions d'accès, à destination des primo-entrants	28
b/ Un suivi personnalisé peu organisé, un observatoire de l'insertion inexistant.....	29
L'internationalisation des formations	29
1 / L'établissement organise et pilote les différentes modalités de sa politique d'internationalisation.....	29
2 / Une dynamique engagée avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers	30
3 / La formation prépare ses étudiants à l'international en les dotant d'une certification	30
DEEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques.....	31
1 / Des objectifs explicites de la formation en matière de connaissances.....	31
a/ Des débouchés explicites en matière de métiers, un accompagnement à la réorientation qui reste à construire	31
b/ Des modalités d'évaluation précisément établies et connues des étudiants	31
c/ Un suivi de l'acquisition de compétences à formaliser	32
2 / Organisation pédagogique de la formation	32
a/ Une structure de la formation adaptée aux différents parcours étudiant.....	32
b/ Les projets et stages, une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée	32
3 / La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques	33
4 / Une validation d'acquis totale ou partielle qui semble inexistante.....	33
5 / Une réflexion sur les réorientations, les passerelles et le devenir des étudiants diplômés du 1 ^{er} cycle encore à construire.....	33

DEEA – Conclusion.....	33
1 / Le point fort.....	33
2 / Les points faibles.....	33
3 / Les recommandations.....	33
DEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques.....	34
1 / Une formation à la carte organisée à partir de quatre domaines d'études.....	34
2 / Des insuffisances dans la conduite de la formation.....	35
a/ Une approche par compétences qui ne fait pas encore partie de la culture de l'école.....	35
b/ Une école qui n'informe qu'indirectement ses étudiants sur les débouchés professionnels.....	35
c/ Une évaluation des enseignements à développer.....	35
3 / Organisation pédagogique de la formation.....	35
a/ Une organisation clairement établie.....	35
b/ Une formation au projet dominante, une initiation à la recherche très peu développée, une lourde charge de travail.....	36
c/ Un parcours ouvert dont le résultat est incertain en matière d'acquisition de compétences plus ou moins communes à l'ensemble des étudiants.....	36
d/ Un DEA accessible en formation continue mais un manque d'observation des débouchés.....	37
DEA – Conclusion.....	38
1 / Les points forts.....	38
2 / Les points faibles.....	38
3 / Les recommandations.....	38
Conclusion générale.....	39
1 / Les points forts.....	39
2 / Les points faibles.....	39
3 / Les recommandations.....	39
Liste des sigles.....	41
Observations du directeur.....	44
Comité d'évaluation.....	46

Préambule

Le présent rapport a été conçu dans le cadre d'un processus d'évaluation conjoint aux départements d'évaluation des établissements et des formations du Hcéres. Afin de permettre un travail collégial et mutualisé, le comité d'experts a procédé à l'examen des deux volets : d'une part, l'établissement et sa stratégie institutionnelle et, d'autre part, les formations et les diplômes délivrés, en particulier ceux pour lesquels est sollicité le renouvellement de leur reconnaissance aux niveaux licence ou master.

De ce fait, le rapport comporte deux parties :

- Partie A : elle traite de l'établissement, de sa stratégie institutionnelle, sa mise en œuvre et son inscription au sein de la trajectoire et du développement de l'établissement dans sa globalité,
- Partie B : elle traite de la formation, de son positionnement, sa finalité, son organisation et son pilotage.

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), le déroulé de l'évaluation a été adapté (suppression de la visite du comité et organisation des réunions de travail en visioconférence), mais en respectant les principes fondamentaux pour l'organisation d'une évaluation d'un établissement : suivi du référentiel d'évaluation externe, dépôt par l'établissement de son rapport d'autoévaluation (RAE) et de ses axes stratégiques, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires avec 48 entretiens, rédaction du rapport et transmission dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes

L'Ensa Nantes est un établissement d'enseignement supérieur placé sous la cotutelle du ministère de la culture et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture de France et est aussi un établissement de recherche.

L'Ensa Nantes est située dans un bâtiment conçu par Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal¹, Grand Prix national de l'architecture en 2008, dans le quartier de la création sur l'île de Nantes. Le bâtiment a reçu le label « Architecture contemporaine remarquable ».

Les étudiants ont investi les lieux en février 2009 et l'Ensa Nantes accueille 813 étudiants en formation initiale sur l'année 2019-2020.

L'équipe enseignante est composée de 64 enseignants titulaires et maîtres de conférences associés (42 enseignants-chercheurs (EC)) ainsi que 66 enseignants contractuels. Le nombre d'agents administratifs est de 45².

L'Ensa Nantes délivre le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master ainsi que l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). L'Ensa Nantes organise la formation professionnelle continue en architecture, destinée aux personnes déjà engagées dans la vie active et débouchant sur la délivrance du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. Elle permet aux étudiants de poursuivre leur cursus en troisième cycle en préparant un doctorat en architecture et études urbaines ou en aménagement de l'espace et urbanisme au sein du laboratoire de recherche de l'école.

Elle assure également, seule ou en lien avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, d'autres formations, y compris de 3^{ème} cycle :

- Deux diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA), l'un dans le domaine de l'architecture navale et l'autre dans le domaine de la scénographie ;
- Le master Ville et environnements urbains spécialité Architecture, Ambiances, Urbanité (U-ENV AAU). Ce master est adossé au corps enseignant de Centrale Nantes et de l'Ensa Nantes, ainsi qu'aux équipements de recherche du Laboratoire de recherche en Hydrodynamique, Énergétique

¹ Lauréats du Prix Pritzker 2021

² Bilan social 2019.

et Environnement Atmosphérique (LHEEA), du laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU) et de l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville (IRSTV).

- Le master Villes et territoires, formation proposée en co-habilitation avec l'Université de Nantes (Faculté de droit et sciences politiques et l'Institut de Géographie et d'Aménagement (Igarun)).
- Le mastère spécialisé Acteur pour la transition énergétique (Apte) en partenariat avec l'École centrale de Nantes et Audencia Business School

Par ailleurs, depuis 2014, l'Ensa Nantes, l'École centrale de Nantes et Audencia Business School forment une alliance stratégique qui mise sur leur complémentarité. Cette alliance conjugue l'ingénierie, le management, l'architecture et la création afin d'enrichir l'enseignement, la recherche, les relations avec les entreprises et la portée internationale des trois écoles. Dans ce cadre, l'Ensa Nantes a créé deux doubles cursus, l'un en partenariat avec l'École centrale - double cursus architecte-ingénieur -, l'autre en partenariat avec Audencia Business School, - double cursus architecte-manager-, qui conduisent tous deux à un double diplôme. L'expérimentation pour le double cursus architecte-manager a été abandonnée en 2020³.

En ce qui concerne la recherche, les équipes de l'Ensa Nantes sont composées par 8 EC titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et 24 doctorants.

La recherche à l'Ensa Nantes est portée par l'Unité mixte de recherche (UMR) 1563 Ambiances, architectures, urbanités (AAU), en partenariat avec le CNRS, l'Ensa Grenoble et Centrale Nantes. La thématique de recherche porte sur la dimension sensible des ambiances et de l'environnement. Le Laboratoire AAU est à l'initiative du Réseau international ambiances au sein duquel il anime une communauté de 900 membres à travers la revue scientifique *Ambiances*. Le Centre de recherche nantais architectures urbanités (Crenau) constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU.

Avec une filiale à Île Maurice, l'Ensa Nantes propose un bachelor *Urbanism and Architecture*, l'effectif étudiant pour l'année 2019-2020 de cette filière et de la première année de master s'élève à 121.

2 / Caractérisation du territoire d'implantation

La région Pays de la Loire est composée de cinq départements et d'une académie. En 2017, la région consacrait 1,5 Mds d'€ aux dépenses intérieures de recherche et développement expérimental (DIRD), soit une augmentation de 17 % par rapport à la moyenne nationale sur la période 2015-2017⁴.

En 2017-2018, elle a contribué à 3,4 % de la production nationale des publications scientifiques, avec une contribution importante en sciences de l'ingénieur (4,1%), recherche médicale (4,1 %) et chimie (4 %). Par ailleurs, **les axes prioritaires de la recherche en Pays de la Loire sont définis autour de neuf pôles thématiques : I) végétal, alimentation, agroalimentaire, II) Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) et mathématiques, III) santé, IV) ingénierie, V) matériaux, VI) mer et littoral, VII) énergies durables, VIII) transformations humaines et sociales, IV) ville et territoire. La région compte quatre technopoles (Nantes, Angers, Le Mans et Laval), 10 pôles nationaux de compétitivité et plus de 110 laboratoires.**

L'académie de Nantes comptabilisait 135 000 étudiants à la rentrée 2019⁵ dans l'enseignement supérieur, dont 73 557 inscrits en universités⁶, 29 514 en écoles et 7 863 en établissements privés d'enseignement supérieur. L'académie compte trois universités – Université d'Angers, Université de Nantes et Université du Mans – et plusieurs écoles dont l'École centrale de Nantes, Oniris Nantes École vétérinaire, l'Institut Mines-Télécom Atlantique, l'École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam) Nantes et une École supérieure du professorat et de l'éducation (Espe).

Après l'échec de l'Université Bretagne Loire (UBL)⁷, l'éligibilité du site universitaire nantais à l'Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie (I-Site) Nantes excellence trajectoire (NeXt) a conduit l'université de Nantes à penser un nouveau modèle d'université. Cette reconfiguration du site universitaire nantais a impliqué pour l'Ensa Nantes de revoir son positionnement. Un accord de partenariat qui doit préparer l'intégration de l'école en tant qu'établissement composante de l'établissement expérimental entre l'Université de Nantes et l'Ensa Nantes a été signé le 8 octobre 2019. Ce projet d'établissement expérimental a été suspendu le 9 octobre 2019 par le conseil d'administration (CA) de l'École Centrale de Nantes qui a voté contre les statuts de la nouvelle université

³ RAE, p. 79. « Ce double-cursus, en phase expérimentale, est inopérant pour des raisons financières mais aussi à cause du déséquilibre entre les étudiants provenant de la filière architecture (plus nombreux) et de la filière management ».

⁴ Strater, Diagnostic territorial – Pays de Loire, décembre 2020, p. 58.

⁵ Académie de Nantes, « L'académie de Nantes en chiffres ».

⁶ Université de Nantes, Université d'Angers, Université du Mans et Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

⁷ Dissolution de l'UBL, annoncée le 4 novembre 2019 par le conseil d'administration avec prise d'effet le 31 décembre 2019.

nantaise. Le projet a alors été repensé par tous ses partenaires. L'Ensa Nantes fait désormais partie de l'établissement expérimental, dont les statuts ont été adoptés par le CA de l'école lors de sa séance du 24 mai dernier⁸.

3 / Contexte de l'évaluation

La précédente évaluation de l'Ensa Nantes par le Hcéres a eu lieu en 2015. Elle est intervenue deux ans après la nomination d'un nouveau directeur toujours en fonction en 2021. Dans son travail, le présent comité a pris en compte les précédentes recommandations du Hcéres au regard de la trajectoire parcourue.

Le comité observe que le rapport d'auto-évaluation (RAE) reprend les recommandations du précédent comité du Hcéres mais qu'il n'explicite pas la façon dont ces points ont été traités au cours de la période 2015-2020. L'élaboration du RAE a été menée à travers six groupes de travail – un par domaine du référentiel – comprenant cinq à neuf membres : membres de la direction, chefs de services, membres des instances, représentants du laboratoire et parfois étudiants. Par ailleurs, « des acteurs de l'école (enseignants-chercheurs, personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS), étudiants) ont été sollicités afin de recueillir des contributions individuelles et collectives sur des sujets énoncés »⁹. En effet, comme l'ont confirmé certains entretiens, la fermeture de l'école lors du premier confinement dû à la pandémie de Covid-19 a contribué à ce que la rédaction du RAE n'ait pas été l'occasion de l'organisation d'une mobilisation des parties prenantes internes et externes autour des valeurs et du projet de l'école.

Ceci étant, le RAE a l'avantage de fournir des informations précises dans tous les champs du référentiel d'évaluation. Il valorise les actions menées en rapport avec les orientations fortes de l'établissement (développement des partenariats, relations internationales, vie étudiante...) et dessine des perspectives d'action en rapport avec les risques et les menaces, qui sont identifiés de façon précise.

Le comité constitué en vue de la présente évaluation a été particulièrement attentif aux problématiques suivantes :

- le développement du lien entre formation et recherche ;
- le pilotage et la démarche qualité ;
- l'insertion dans la politique de site et le positionnement par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur du site nantais.

⁸ RAE, p. 13.

⁹ RAE, p. 1.

PARTIE A : L'ÉTABLISSEMENT

Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

1 / L'analyse du positionnement institutionnel

Avec le décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) du 22 juillet 2013, les Ensa sont devenues des établissements publics administratifs (EPA) placés sous la double tutelle des ministères en charge de la culture et de l'enseignement supérieur. Ces écoles sont amenées à s'inscrire dans un paysage de l'ESR en évolution rapide : création d'établissements expérimentaux, loi de programmation pluriannuelle de la recherche, appels à projets du programme d'investissements d'avenir (PIA), etc. Pour faciliter cette insertion, la tutelle historique – le ministère de la culture – a notamment créé le statut d'EC des Ensa et mis en place un processus de qualification et de recrutement largement calqué sur celui des universités.

L'Ensa Nantes a formalisé avec le ministère de la culture un contrat pluriannuel d'établissement pour la période 2018-2022. Ce contrat énonce quatre axes stratégiques de développement : i) accompagner chaque étudiant pendant ses études et lors de son insertion professionnelle, ii) conforter l'assise nationale et internationale de l'établissement, iii) accompagner les nouvelles pratiques du numérique, iv) développer la responsabilité sociale et environnementale de l'établissement. Chaque axe se décline en actions guidées par des indicateurs permettant de faciliter l'évolution.

À la lecture de ce document et du RAE, **le comité salue l'effort important fourni par la direction et les instances de l'Ensa Nantes pour définir le positionnement de l'établissement et viser certains objectifs au terme de la période.**

Certaines actions envisagées dans le contrat 2018-2022 anticipent de façon pertinente des évolutions des métiers de l'architecture et de la formation à ces métiers – l'appropriation des technologies numériques, par exemple, ou l'augmentation de la mobilité entrante et sortante des étudiants. En agissant pour concrétiser ces priorités, l'Ensa Nantes s'inscrit résolument dans des évolutions sociétales majeures et elle pourra certainement en recueillir les fruits, ces prochaines années.

D'autres actions énoncées par l'Ensa Nantes visent à combler des faiblesses identifiées. On peut citer ici le projet de création d'un réseau d'*alumni* pour éclairer l'insertion professionnelle des diplômés, ou encore l'augmentation du nombre d'étudiants de diplôme d'État d'architecte (DEA) effectuant un parcours en recherche. Cependant, la non concrétisation de ces deux objectifs au moment de la visite du comité montre que le volontarisme ne suffit pas. La réalisation de ces actions passe par le partage et le portage de la stratégie par l'ensemble des forces vives de l'établissement. Or, comme le reconnaît l'Ensa Nantes, « malgré un travail participatif et bien que formalisé dans un document contractuel avec le ministère de tutelle, les différentes communautés de l'école ont manifesté une difficulté à s'approprier les valeurs de l'établissement, révélées par ce document »¹⁰. Les entretiens menés révèlent que les missions et les valeurs de l'établissement ne sont pas clairement définies¹¹, connues et partagées en son sein, ce qui impacte les activités.

Au cours de la période de référence, l'Ensa Nantes a connu des changements profonds : évolution de la gouvernance, effets de la création du statut d'EC des Ensa, tension sur les ressources humaines affectées aux fonctions support, définition d'un positionnement par rapport au site d'enseignement supérieur nantais. Ces changements structurels demandent une information et une mobilisation dans la durée de toutes les parties prenantes de l'établissement.

Le comité recommande à l'établissement d'explorer toutes les possibilités de la mobilisation très large de toutes les parties prenantes, afin de consolider son positionnement, ses missions et ses valeurs, aujourd'hui en redéfinition, et pour réguler les tensions ou contradictions possibles liées à la forte évolution en cours.

¹⁰ RAE, p. 7.

¹¹ Le RAE (p. 6) qualifie de valeurs de l'établissement des items comme « Formation professionnelle continue en et hors murs », « Recherche avancée », ou « Partenariats resserrés », qui s'apparentent plus à des objectifs ou des champs d'action.

2 / La stratégie institutionnelle

a/ Un établissement qui affirme son positionnement et ses engagements

À travers le RAE, le contrat 2018-2022 et plusieurs entretiens, le comité constate que l'Ensa Nantes a mis en place une analyse qui lui a permis d'identifier des axes de développement et des orientations stratégiques pour ces prochaines années. L'Ensa Nantes a également identifié un « écart entre la stratégie de l'établissement, l'augmentation du nombre d'étudiants et les moyens alloués par la tutelle »¹². Face à cette situation, l'établissement cherche à développer des ressources propres. Celles-ci proviennent pour partie de la mise à disposition de locaux auprès de partenaires (environ 100 k€/an), et pour partie du retour financier de la création d'une filiale à l'Île Maurice (également 100 k€/an, au titre de l'ingénierie pédagogique). Ainsi, l'établissement est capable de tirer parti de certaines possibilités qui s'offrent à lui pour continuer à assurer ses missions.

Les problématiques de développement durable, notamment en matière de gestion environnementale, sont prises en compte. Ainsi, l'établissement s'est doté en 2018 d'un schéma directeur et de bonnes pratiques en développement durable. Trois projets d'investissement ont été identifiés, qui portent sur la maîtrise de la demande en énergie et sur le tri et la valorisation des déchets.

En matière de responsabilité sociétale, après la double labellisation Afnor Égalité/Diversité du ministère de la culture obtenue en octobre 2017, l'Ensa Nantes a mis en place un groupe de travail composé de représentants des étudiants, enseignants et personnels administratifs : la commission prévention des discriminations et égalité homme/femme. Cette commission a élaboré une charte éthique, qui a été adoptée par le conseil d'administration (CA), puis largement diffusée. Un effort a été fait pour la parité des jurys et des actions ont été menées pour changer les représentations, comme la réalisation d'une exposition sur la place des femmes architectes dans la ville africaine. L'établissement se veut également vigilant en matière de santé des étudiants.

Le comité constate l'évolution de l'Ensa Nantes vers la responsabilité sociétale et environnementale (prévention des discriminations, schéma directeur de développement durable) et recommande à l'établissement de poursuivre le déploiement de ses actions.

L'Ensa Nantes prend part à quelques projets d'investissement soutenus par le ministère de la culture et qui renforcent son partenariat privilégié avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre du contrat de plan État-région (CPER) 2015-2020, ces deux établissements ont obtenu la réalisation, dans les locaux de l'Ensa Nantes, du Centre d'observation en réalité virtuelle augmentée et lieu d'immersion sonore (Coraulis). Cet équipement à forte composante numérique de conception-réalisation à l'échelle 1 (les dimensions réelles sont égales aux dimensions sur le plan), est destiné à ouvrir la formation et la recherche à de nouvelles formes de représentations du bâtiment et de la ville. Le projet s'inscrit également dans l'environnement du Quartier de la création sur l'île de Nantes. Un autre projet conjoint a été déposé pour le CPER 2021-2027, qui consisterait à mettre en place un plateau de recherche innovant pour la construction navale durable. Ce projet s'appuie sur l'existence depuis 20 ans d'une formation dispensée par l'Ensa Nantes en matière d'architecture navale.

Le comité encourage l'Ensa Nantes à poursuivre ses projets d'investissement qui renforcent le continuum conception-fabrication et donnent une réelle plus-value à la pratique architecturale et à l'expérimentation. Il recommande à l'établissement de poursuivre ces projets et de les opérationnaliser au service de la formation.

b/ Une école qui participe au projet d'établissement public expérimental (EPE) nantais

Le positionnement de l'Ensa Nantes tient compte des stratégies en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (à l'échelle européenne, nationale et régionale), mais les incertitudes locales concernant le site nantais d'ESR ont fait que le positionnement de l'Ensa Nantes a évolué au cours de la période de référence. Membre associée de la Communauté d'universités et établissements (Comue) birégionale, l'Ensa Nantes a également rejoint en 2014 l'alliance stratégique créée par l'École Centrale de Nantes et Audencia Business School. Cette alliance, qui a un statut d'association loi 1901, mène certaines actions communes aux trois établissements, comme le *City Lab*, un événement annuel au cours duquel les étudiants se réunissent durant plusieurs jours pour imaginer des concepts et services nouveaux. D'autres actions sont menées dans des partenariats bilatéraux. Pour ce qui concerne l'Ensa Nantes, on peut citer les doubles diplômes d'architecte-ingénieur et d'architecte-manager (pour ce dernier, l'expérimentation a pris fin en 2020), ou encore le master spécialisé « Acteur pour la transition énergétique » (Apte).

Avec l'École Centrale de Nantes, la collaboration est également forte et ancienne en recherche, au point que Centrale Nantes est, depuis 2011, une des tutelles de l'UMR AAU, avec l'Ensa Nantes, l'Ensa Grenoble et le CNRS. De son côté, Centrale Nantes est devenu l'un des membres fondateurs de l'I-Site NExT, avec plusieurs

¹² RAE, p. 14.

établissements du site nantais (l'Université de Nantes, le CHU, l'Inserm). L'I-Site cherche à regrouper les forces scientifiques principales à Nantes, à savoir la santé et l'ingénierie. À partir de ce projet, qui passera fin 2021 début 2022 devant le jury, est né le projet d'EPE Nantes Université.

Bien que l'Ensa Nantes ne soit pas dans le consortium de l'I-Site, elle a exprimé son intérêt et participé aux discussions sur l'établissement expérimental. Dans ce cadre, un accord de partenariat entre l'Université de Nantes et l'Ensa Nantes a été signé en octobre 2019 et les statuts de l'établissement expérimental ont été adoptés par le CA de l'Ensa Nantes le 24 mai 2021. Le porteur institutionnel du projet est l'Université de Nantes, avec sept établissements dont trois vont intégrer à part entière, comme l'Université de Nantes, l'établissement expérimental : École Centrale, Ensa Nantes, École des beaux-arts qui conservent leurs CA respectifs avec leurs prérogatives. Un directoire regroupera les dirigeants des établissements, en plus du CA de l'établissement expérimental.

Cette forte évolution a été soumise au débat auprès des différentes communautés de l'Ensa Nantes et les avantages et inconvénients de différentes options ont été discutés de façon approfondie. On peut donc considérer que le choix fait est mûri par l'Ensa Nantes. La participation à l'établissement expérimental est aujourd'hui vue comme permettant de créer des parcours hybrides et des doubles cursus, domaines dans lesquels l'Ensa Nantes a une certaine expérience, mais aussi de faciliter la coopération avec les écoles doctorales. Elle pourrait également offrir aux étudiants un accès facilité aux services et équipements universitaires (logement, sport, bibliothèques, etc.) dans un quartier où est prévue l'installation de nouvelles fonctions universitaires. De plus, même si l'établissement expérimental ne vise pas la mutualisation ou la réduction des coûts, sur certains sujets (qualité de vie au travail [QVT], déontologie, ressources humaines [RH], etc.), l'Ensa Nantes, qui est un établissement de petite taille, pourrait profiter de ce changement d'échelle.

Le comité considère que l'établissement expérimental est l'occasion pour l'Ensa Nantes de poursuivre son évolution stratégique. Sa démarche établie d'hybridation des formations à travers les doubles cursus, notamment, pourra être amplifiée par d'autres collaborations. Autre exemple, l'Université de Nantes est depuis peu lauréate d'une UER (université européenne de recherche), dont un des quatre domaines d'action est « *environment, urbanity and well-being* ». Cela fournit l'occasion à l'Ensa Nantes de développer encore plus la recherche mais aussi la mobilité internationale des étudiants.

Cependant, le comité recommande à l'école de considérer que cette participation à l'établissement expérimental nécessite une mobilisation et une hiérarchisation forte des choix, de la part d'une école aux ressources contraintes.

La gouvernance et le pilotage de l'établissement

1 / L'organisation interne de l'établissement : une organisation par fonctions en quête de transversalité

L'organisation interne de l'Ensa Nantes relève d'un modèle classique selon son organigramme¹³ : le directeur s'appuie sur un secrétaire général qui pilote les fonctions support et sur une directrice des formations et de la politique de site, ayant rang de directrice adjointe. Le pôle recherche, la direction de la communication et du développement et le service informatique se trouvent sous l'autorité directe du directeur général. Cependant, le développement de l'activité de formation initiale de l'établissement, le rapprochement avec les établissements d'enseignement supérieur des Pays de Loire et la réforme du statut des Ensa de 2018 ont conduit la direction à s'interroger sur cette organisation, moins sur sa structuration que sur les relations qu'entretiennent les trois pôles majeurs que constituent les moyens généraux, la formation et la recherche. Observant que cette organisation pouvait conduire à un fonctionnement en silos, la direction générale vise la transversalité des relations pour provoquer des synergies entre toutes les fonctions support.

L'élément moteur de cette transformation a consisté en la création de la direction de la formation et de la politique de site en lieu et place d'une direction adjointe, dont la mission principale consiste à établir des ponts avec la recherche et les partenaires académiques du site de Nantes.

Le rapport d'autoévaluation expose que cette ambition n'a pas encore abouti pour des raisons liées à une diminution des effectifs de personnels, d'une part, et à un transfert de charges de l'administration centrale vers les écoles, d'autre part. Les entretiens n'ont pas permis de déceler des exemples concrets d'actions

¹³ RAE.

transversales, sauf en matière de politique de communication (site internet, organisation des journées portes ouvertes...) ou d'élaboration du plan pluriannuel d'investissement ou du document du DUERP.

Ni l'organigramme hiérarchique, ni l'organigramme fonctionnel ne permettent de comprendre comment s'insère dans le pilotage de l'école, la filiale Ensa Nantes-Mauritius implantée à l'île Maurice, alors même que le RAE insiste sur les liens très forts qui unissent les deux entités – élaboration des maquettes, intervention des enseignants et accueil des étudiants mauriciens – et que l'école détient au moins 50 % du capital de sa filiale¹⁴. Or, les relations avec la filiale mobilisent toutes les fonctions de l'école, comme le suggère le procès-verbal de la séance du CA du 18 juin 2019 : « Certaines tâches continueront à être rattachées à Nantes ».

Cependant, l'école a précisé que depuis la création de la filiale, toutes les charges liées à l'Ensa Nantes Mauritius sont portées par une équipe sur place (à Maurice) composée de quatre personnes. Dans la période précédente, les charges se répartissaient entre le service des études (notamment le pôle relations internationales), le service comptabilité, le secrétariat général et la responsable juridique de l'établissement. Pour la partie pédagogique, il existe une coordination générale assurée par un enseignant de l'école et des coordinateurs de semestres.

Le comité recommande de persévérer dans l'élaboration d'un fonctionnement transversal en utilisant comme principal outil fédérateur le projet d'établissement décrit dans le document « Déclaration des axes stratégiques de développement de l'Ensa Nantes » car, au-delà d'une vision de la trajectoire de l'école qu'il illustre, il impose de décliner les actions en mode projet associant plusieurs services.

2 / Une gouvernance toujours articulée autour de la direction générale

L'article 2 du décret 2018-109 du 15 février 2018 définit ainsi la gouvernance des Ensa : « Le conseil d'administration par ses délibérations, le conseil pédagogique et scientifique par ses avis et propositions, le directeur par ses décisions assurent l'administration de chaque école nationale supérieure d'architecture ». C'est donc une gouvernance à trois voix qu'a souhaité la tutelle.

Alors qu'avant la réforme, une personnalité extérieure présidait le conseil d'administration, ce sont désormais les administrateurs élus qui désignent parmi eux le président de l'assemblée délibérante. Si le rôle du directeur général n'a pas changé – il a toujours voix consultative et continue à préparer et exécuter les délibérations du CA –, le décret renouvelle en profondeur la nature des relations entre les deux autorités. Les interlocuteurs du comité qualifient ce moment de période de rodage au cours de laquelle les nouveaux présidents des CA des écoles d'architecture tentent de trouver leur place.

Le collège de direction, composé par le directeur général, le secrétaire général, la directrice des études et de la politique de site et la chargée de mission juridique, assure au quotidien le pilotage de l'établissement.

Le comité de direction associe à ce collège les chefs de services. Cependant, il se réunit selon un rythme irrégulier selon les problématiques qui émergent.

L'organigramme évoqué ci-dessus qualifie le collège de direction de comité stratégique, terme à connotation active, et le comité de direction, de comité de suivi, terme à connotation passive.

L'ensemble de ces éléments indique que, de fait, la gouvernance reste toujours incarnée par le directeur général.

Le comité recommande de concrétiser les dispositions du décret 2018-109 du 15 février 2018 : il revient au conseil d'administration de délibérer sur la stratégie de l'établissement et à la direction générale d'en définir les éléments de manœuvre. Par ailleurs, le suivi d'exécution revient au comité de direction.

L'évaluation réalisée en 2017 par le Hcéres, avant la réforme de 2018, qualifiait de point faible « des instances trop peu mobilisées sur la stratégie de l'établissement » et recommandait de « développer collectivement, en s'appuyant sur les instances statutaires, le projet d'établissement. »¹⁵

Le comité de visite ne peut que renouveler le souhait du précédent comité d'évaluation (« développer collectivement, en s'appuyant sur les instances statutaires, le projet d'établissement »), rendu encore plus pertinent par l'évolution des statuts des Ensa.

¹⁴ RAE p. 45.

¹⁵ Rapport d'évaluation de l'Ensa Nantes publié le 13/03/2017. <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/ecole-nationale-superieure-darchitecture-de-nantes>.

3 / Le pilotage au service de la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique

a/ Une gouvernance qui souhaite évoluer grâce à la démarche qualité

Le RAE expose que l'école recherche un fonctionnement en s'appuyant sur la démarche qualité¹⁶. Il poursuit que le développement de la démarche qualité est au cœur de la stratégie de l'établissement et décrit avec précision en quoi elle consiste¹⁷. Ce point est d'ailleurs repris dans l'axe 6 de la déclaration des axes stratégiques de développement. La direction porte donc résolument la démarche qualité pour parvenir à transformer le mode de gouvernance de l'école. Cette démarche ne concerne pour l'instant que la fonction financière, sans doute aiguillonnée par la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) qui impose le contrôle interne budgétaire et comptable. L'amélioration de la qualité des formations impose de connaître le public inscrit, d'étudier la réussite étudiante, d'évaluer les enseignements et les pratiques professionnelles et de recenser le devenir professionnel des diplômés. Des éléments et initiatives existent déjà, comme le projet d'association des *alumni*, mais rien n'est encore formalisé dans une démarche qualité globale.

Tout comme le rapport précédent l'indiquait, le comité recommande de persévérer dans le développement de la démarche qualité.

b/ Une gouvernance proactive qui favorise une communication efficace

L'organigramme hiérarchique annonce une direction du développement et de la communication. Il souligne ainsi que la direction considère que la prospérité et la cohésion de l'école passe par une politique de communication performante. Elle assume la distinction entre communication interne et communication externe en diffusant au moyen de l'intranet des éléments strictement informatifs et par son site internet des contenus promouvant à la fois la notoriété et la réputation de l'établissement. Une lettre d'information électronique constitue un trait d'union entre ces deux pans de la communication. L'école investit des réseaux sociaux afin de toucher un public jeune et les partenaires académiques et professionnels. Elle recourt à *Google Analytics* pour en mesurer l'impact : nombre d'abonnés, de vues et de mentions. Il serait également pertinent de recenser les mentions « faire suivre » qui garantissent, elles, la lecture des nouvelles diffusées. Cependant, elle ne pratique pas le communiqué de presse pour annoncer des événements qui sont déjà relayés par des partenaires institutionnels comme, par exemple, « Le voyage à Nantes » plus particulièrement chargé de la promotion du tourisme par la culture, à Nantes Métropole.

La rénovation du site internet et la conception de la nouvelle charte graphique ont permis à la direction de l'établissement d'élaborer un projet transversal et fédératif autour de l'entité Ensa Nantes pour aboutir à un résultat conjuguant esthétisme et contenu. L'école envisage la création d'une marque pour tirer un bénéfice financier de la toute nouvelle filiale de l'île Maurice¹⁸. Or, si elle peut être définie strictement comme un signe que l'utilisateur reconnaît et qui peut être valorisé financièrement, cette marque peut également constituer un ensemble de valeurs promouvant une identité. C'est précisément ce que recommande l'axe 1 de la déclaration des axes stratégiques. Il semblerait d'ailleurs que les étudiants se sont déjà appropriés l'identité de l'Ensa Nantes car leur association la décline sur les produits promotionnels qu'elle diffuse.

De son côté, le laboratoire Crenau possède son propre site Internet, son propre logo et ses propres publications. Seul le curriculum vitae (CV) des chercheurs permet de faire le lien avec l'école, alors que le site de cette dernière dispose d'une page présentant un lien vers le site du Crenau. Le RAE propose ainsi, et avec pertinence, comme point d'amélioration la mise en cohérence de la communication du laboratoire avec celle de l'école¹⁹.

Le comité considère que, depuis la dernière évaluation du Hcéres, l'Ensa Nantes s'est dotée d'un outil de communication à la hauteur de ses ambitions de développement.

¹⁶ RAE, p. 14.

¹⁷ RAE, p. 17.

¹⁸ Procès-verbal du CA du 20 novembre 2019.

¹⁹ RAE, p.18.

4 / Des fonctions de pilotage très engagées mais en tension

a/ Une gestion des ressources humaines construite sous la contrainte financière

L'Ensa Nantes a connu, entre les années universitaires 2015-2016 et 2018-2019, une croissance de 5,1% des étudiants en formation initiale, alors qu'au cours de la même période, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) alloués à l'établissement a diminué.

L'une des missions fondamentales du service des ressources humaines de l'Ensa Nantes tente donc d'accompagner cette attractivité croissante dans un contexte de moyens budgétaires limités. N'étant pas un établissement éligible aux responsabilités et compétences élargies, l'école ne porte dans son budget que la masse salariale des contractuels de l'établissement. Elle représente néanmoins 48 % du budget de fonctionnement total et se trouve en constante augmentation depuis cinq ans²⁰, conséquence notamment de l'application d'une réforme nationale visant la résorption de la précarité par la « CDIisation » et la mise en œuvre du statut d'intervenant extérieur. De ce fait, l'établissement s'est doté d'outils de prévisions pluriannuelles comme la cartographie des emplois par statut, l'application d'encadrement pédagogique et les prémices d'un contrôle interne budgétaire dans le domaine des rémunérations. Les comptes financiers, en affichant des taux d'exécution entre 92 et 98 %, témoignent de la qualité de la prévision ainsi élaborée. La trajectoire dessinée pour exécuter la réforme conduit l'école à s'inscrire dans une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (Gpeec) qui n'est pas encore aboutie.

Dans le même temps, l'augmentation des effectifs étudiants a conduit l'école à augmenter l'encadrement pédagogique (+3 ETP) au détriment des services support (-2 ETP). Cela a provoqué un sentiment de dégradation des conditions de travail et la tension qui en a résulté sur l'activité quotidienne ne laisse plus de temps à l'approfondissement des tâches. Pour répondre à ce phénomène, l'établissement a mis en place une politique de formation ambitieuse à hauteur de 60 k€/an, construite à partir des entretiens professionnels annuels, un dispositif d'action sociale envers tous les personnels et un programme de réduction des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie au travail : télétravail, aménagement des horaires, moments de convivialité.

Depuis 2020-2021, l'école entre dans une période de diminution des primo-entrants avec l'objectif de stabiliser les effectifs de la formation initiale autour de 820 étudiants. Cela devrait permettre d'apaiser les tensions évoquées par nos interlocuteurs.

Le dialogue social reflète ces difficultés : estimé sincère et transparent par la direction²¹, il paraît rugueux aux yeux des représentants des personnels. Par exemple, le bilan social énonce qu'aucune réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ne s'est tenue car aucun personnel issu des élections professionnelles 2018 ne souhaitait y siéger.

La gestion des ressources humaines paraît très structurée mais elle ne parvient toujours pas à passer au stade des relations humaines réelles qui susciteraient l'adhésion des personnels. Ces éléments permettraient la construction d'un dialogue social. Le comité en charge de l'évaluation précédente le regrettait déjà en 2017.

Le comité recommande d'actualiser le diagnostic des risques psycho-sociaux mené en 2012-2013 pour corriger rapidement les difficultés éventuellement identifiées et garantir ainsi que les personnels s'approprient le projet de développement de l'établissement, gage de sa réussite.

b/ Un service informatique revendiqué comme stratégique, mais qui est fragile

L'organigramme hiérarchique indique que le service informatique se trouve rattaché au directeur général. Cette particularité souligne le « caractère stratégique »²² de cette fonction. Reconnus pour leurs compétences par la communauté, les informaticiens de l'école apportent des solutions aux demandes exprimées par la communauté pédagogique, tout en garantissant la sécurité des infrastructures. Cette créativité bouscule la vision classique d'une structuration organisée par un schéma directeur des systèmes d'information. Cependant, l'absence d'un tel schéma rend complexe la cohérence avec une politique de mutualisation des moyens et fragilise le dispositif, qui ne repose somme toute, que sur des initiatives individuelles, même si les développements

²⁰ RAE. Indicateurs de gestion 2019.

²¹ RAE, p. 21.

²² RAE, p. 19.

se font avec des codes ouverts. Conscient de cette faiblesse, le service informatique procède actuellement à la rédaction d'un catalogue des applications.

L'informatique de gestion s'appuie sur des applicatifs du marché mais spécifiques à l'école, comme le logiciel de scolarité ou CPWIN, le logiciel financier. Cela peut représenter un obstacle quand il s'agira de se rapprocher des autres établissements de la région nantaise

Ni le RAE, ni l'organigramme ne permettent de comprendre l'articulation entre le service informatique et la cellule Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Pourtant, l'axe 5 du projet d'établissement, consacré aux investissements numériques prévoit : le développement d'un enseignement à distance de qualité ; le renforcement du télétravail ; le télé-enseignement et le déploiement de l'outil de projection à 360 ° de maquettes architecturales Coraulis.

De ce fait, le comité recommande, pour l'avenir, une collaboration étroite entre les deux services de l'établissement.

c/ Une fonction financière très engagée mais fragile

L'Ensa Nantes applique pleinement depuis le 1^{er} janvier la réforme relative à la GBCP, introduite par le décret du 7 novembre 2012, depuis le 1^{er} janvier 2017 après l'avoir expérimentée pendant quatre ans comme la réglementation le prévoyait. Les notions fondamentales sont maintenant bien maîtrisées et le dialogue de gestion avec les services métier est conçu en conséquence. Les missions de l'école sont ainsi déclinées en un catalogue très précis de destinations et programmes.

L'école se trouve à la croisée des chemins²³ : après s'être maintenue à un niveau stable, la subvention pour charges de service public diminue, passant de 3 289 407 € en 2017 à 2 700 200 € en 2019, alors que les effectifs étudiants sont en augmentation. De ce fait, l'établissement tente de développer ses ressources propres, dont la plus grande est constituée (845 k€ en 2019) par les droits d'inscription au DPEA *Bachelor of Architecture and Urbanism* acquittés par les étudiants mauriciens.

En effet, l'école compte sur son implantation dans l'Océan Indien pour accompagner financièrement son développement. Cette initiative, lancée en 2014 après un appel à projets émis par le gouvernement mauricien, s'est construite de manière progressive. Elle s'est d'abord constituée en antenne délocalisée de l'Ensa Nantes. Afin de respecter le droit local, l'école a confié à un mandataire mauricien, TALENT, la gestion financière de cette antenne, tant en recettes qu'en dépenses. Les comptes étaient ensuite repris dans la comptabilité de l'Ensa Nantes mais parfois en décalage sur deux exercices. Ce décalage rendait donc plus délicat l'analyse financière du bilan comptable de l'école. Maintenant que le projet a mûri, l'antenne est devenue, à compter du 1^{er} janvier 2020, une filiale de droit mauricien (*Company limited by guarantee*), dont le membre unique sera l'Ensa Nantes et dont l'objet social sera de délivrer des formations relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, sans but lucratif. La participation de l'école va constituer le capital initial de la filiale, qui sera juridiquement et comptablement autonome. En lieu et place des droits d'inscription, l'école encaissera désormais des frais de gestion (*management fees*). Les deux comptabilités devraient normalement faire l'objet d'une consolidation.

La fonction financière présente néanmoins deux points de fragilité. Dans un premier temps, il n'existe pas de direction financière à proprement parler : le secrétaire général épaulé ponctuellement les deux agents chargés de la préparation et de l'exécution budgétaire ; l'agent comptable, qui exerce ses fonctions par adjonction de service, n'est présent dans l'établissement qu'une demi-journée par semaine. De ce fait, une absence prolongée peut nuire au dénouement rapide des flux financiers. Dans un second temps, le travail quotidien s'appuie sur un logiciel, CPWIN, dont la maintenance technique et réglementaire repose sur un prestataire en fin d'activité et dont la diffusion est très restreinte dans le réseau des écoles d'architecture, qui, en effet, ont choisi GFI dans la plupart des cas.

De ce fait, le travail en flux tendus limite la possibilité de développer le contrôle interne au-delà des frais de déplacement, alors que le cadre de la démarche qualité dans le domaine financier est bien appréhendé et prohibe toute velléité de mutualisation de gestion ou de partage de compétences avec d'autres établissements.

Le comité recommande de renforcer la fonction financière pour en garantir sur le long terme la qualité constatée en utilisant, notamment, le levier de la mutualisation des pratiques avec les autres écoles d'architecture du réseau des Ensa.

²³ RAE. Indicateurs de gestion 2019.

d/ Un patrimoine immobilier exceptionnel exigeant une technicité confirmée que possède l'école

L'Ensa Nantes est installée depuis 2009 dans un bâtiment remarquable par sa conception architecturale et son insertion urbaine, conçu par l'agence Lacaton et Vassal. D'une surface hors œuvre brute de 26 840 m², les 19 580 m² de surface hors œuvre nette (Shon) proposent 4 430 m² d'espaces supplémentaires appropriables et 5 305 m² de terrasses extérieures accessibles²⁴. Véritable vecteur de développement, le bâtiment constitue un outil pédagogique en lui-même et une source de revenus quand il s'agit de louer les installations à des organisateurs d'événements.

Cependant, l'école, sur délégation de maîtrise d'ouvrage accordée par le ministère de la culture, tente de pourvoir, maintenant par voie contentieuse, aux réserves et dysfonctionnements relevés lors de la phase de réception des travaux. Elle assure en outre l'entretien des locaux, la maîtrise des charges de fonctionnement et des consommations d'énergie. Elle doit enfin adapter le bâtiment à la croissance des effectifs étudiants et aux innovations technologiques et pédagogiques. Elle inclut désormais une dimension développement durable à la gestion des déchets produits par son activité.

Elle estime que la dotation en moyens humains (10 ETP) permet de répondre à ces défis, d'autant que les agents disposent des compétences adéquates.

Cette double exigence se traduit dans le budget à hauteur de 500 K€ par an et dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière pour la période 2018-2022, que le ministère de la culture a approuvé en 2019. La tutelle reconnaît donc la pleine maîtrise du sujet.

Le comité considère que l'école s'est pleinement saisie de ce vecteur de développement que constitue son patrimoine immobilier.

La recherche

1 / Une politique de recherche qui appuie un laboratoire bien établi

a/ Une composante recherche forte et reconnue au niveau national

Dès sa création au début des années 1970, l'unité pédagogique d'architecture de Nantes possède une composante en recherche représentée par le Centre de recherche méthodologique d'architecture (Cerma). Ce laboratoire fut fondé en 1971 par des enseignants de cette unité pédagogique. Associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 1992, le Cerma devient en 1998 l'une des deux composantes de l'UMR AAU, l'autre étant le Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (Cresson), relevant de l'Ensa Grenoble. La configuration de cette UMR est particulière puisque répartie sur deux sites distants et composés de chercheurs de deux écoles d'architecture, avec une problématique très clairement identifiée : la modélisation des ambiances physiques liées à l'architecture et la recherche en sciences humaines et sociales sur ces ambiances.

En 2015, cette configuration évolue avec la création du Centre de recherche nantais architectures urbanités (Crenau), qui fusionne le Cerma et le laboratoire Langages, actions urbaines, altérités (LAUA) de l'Ensa Nantes. Fondé en 1991, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité, le LAUA était sous la tutelle du ministère de la culture et composé d'une quinzaine de chercheurs. Le Crenau a également accueilli les quelques membres du Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture (Gersa), qui s'était développé au sein de l'Ensa Nantes avec le soutien du ministère de la culture. Depuis lors, le Crenau constitue l'équipe nantaise de l'UMR AAU.

Cette évolution de l'UMR représente un élargissement de son domaine de recherche, tout en visant à relier ambiance, architecture et urbanité. Cette unité est marquée par un fort renouvellement de ses chercheurs puisque seulement 15 % d'entre eux en sont membres depuis plus de dix ans.

Le Crenau accueille 25 chercheurs dont 18 EC de l'Ensa Nantes, sept d'entre eux ayant le grade de professeur, dont trois sont enseignants de cette école. Ces 18 membres, dont 14 sont titulaires d'un doctorat (huit diplômés d'HDR), représentent un quart des 64 enseignants titulaires, associés et permanents de l'école. Le Crenau accueille également 24 doctorants. Il est lié à deux écoles doctorales nantaises : 13 doctorants sont inscrits dans l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur (SPI), spécialité Architecture et études urbaines – Centrale Nantes

²⁴ https://www.lacatonvassal.com/data/documents/20140218-132412LV_FchA4_Education_EAN_bd.pdf

et 11 dans l'école doctorale Sociétés, temps, territoires (STT), spécialité Aménagement de l'espace et urbanisme – Université de Nantes.

Le comité considère qu'avec un statut d'UMR pour le laboratoire de recherche et un effectif de doctorants en croissance²⁵, l'Ensa Nantes se distingue par une forte dynamique de recherche, caractérisée par une thématique clairement identifiée, liée à un domaine développé depuis une quarantaine d'années, et qui est mise en œuvre par quinze groupes de recherche. Cette composante recherche entretient de fortes relations au niveau international, par le biais notamment du Réseau International Ambiances soutenu par le ministère de la culture et porté par les deux équipes de l'UMR AAU.

b/ La recherche, un levier d'inscription territoriale de l'école

Les recherches engagées par le Cerma avaient conduit cette équipe à développer des coopérations avec des partenaires universitaires locaux, principalement avec l'École Centrale de Nantes. Avec cet établissement, l'Ensa Nantes propose un parcours de formation d'ingénieur-architecte. Aujourd'hui, le Crenau se caractérise également par les relations de recherche entretenues au niveau local, avec des partenaires académiques et le milieu professionnel et territorial. En témoigne sa participation, en tant que l'une de ses tutelles, à l'IRSTV. Cet institut, reconnu comme fédération de recherche CNRS, a également pour tutelle l'École Centrale de Nantes. On peut citer également les recherches développées avec les collectivités nantaises (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines [Popsu], etc.) ou celles qui sont en partie financées par la Région Pays de la Loire, comme les deux projets Art, technologie, expérimentation. On note également la présence d'une infrastructure située au sein de l'école, le Centre d'observation en réalité augmentée et lieu d'immersion sonore (Coraulis). Financé par le CPER, cet équipement est destiné aux étudiants en architecture, aux professionnels, aux enseignants et aux chercheurs qui s'intéressent au projet architectural ou urbain.

Le comité considère que le développement de la recherche au sein de l'école contribue positivement à l'établissement de liens, ou à leur consolidation, avec de très nombreux partenaires socio-économiques et institutionnels de la métropole nantaise et de la Région Pays de la Loire. Le comité encourage cette dynamique qui ne peut que bénéficier à la formation et à l'insertion professionnelle des diplômés.

c/ L'école soutient le développement de la recherche

Le soutien de l'école au développement de la recherche se caractérise d'abord par le nombre de décharges mises à la disposition des EC pour qu'ils puissent consacrer une partie de leur activité à la recherche. La demande formulée par les EC dépasse six ETP et est supérieure à l'offre, au nombre de 4,5 ETP par an en moyenne. Actuellement, 12 EC bénéficient de ce dispositif, dont une seule enseignante au titre de sa formation doctorale. Le domaine Sciences et techniques pour l'architecture (STA) bénéficie de sept décharges de recherche, le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) de trois, les domaines Histoire et cultures architecturales (HCA) et Arts et techniques de la représentation (ATR) d'une chacun. Le domaine Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU), qui représente quasiment la moitié des enseignants de l'école, n'a pas de décharge au titre de la recherche, illustrant ainsi le fort ancrage de ce domaine dans la pratique architecturale.

Le Crenau dispose également d'une surface recherche importante, d'un seul tenant avec 1 000 m² correspondant à un bâtiment autonome mais relié à celui qu'occupent la formation et l'administration de l'Ensa Nantes. L'école offre des moyens importants notamment en termes de locaux au laboratoire, qui lui permettent ainsi d'accueillir ses doctorants, au nombre de 24 à ce jour.

Le comité observe que l'Ensa Nantes appuie significativement le développement de la recherche (décharges d'enseignement, moyens immobiliers, gestion documentaire), en complément des moyens humains dont dispose le laboratoire.

d/ Un projet stratégique commun à la composante de formation et à la composante de recherche encore à concevoir

Les relations établies entre la composante de formation et la composante de recherche de l'Ensa Nantes sont en partie induites par les modalités réglementaires spécifiques qui régissent ces deux organisations. Le laboratoire a sa propre organisation, indépendante de celle de l'école et dont l'importance est liée à son statut d'UMR et à l'existence de tutelles multiples. La relation entre la recherche et la formation est gérée depuis 2018 par la commission recherche (CR) du Conseil de la pédagogie et de la recherche, mais opérationnellement seulement depuis 2019. Au sein de l'Ensa Nantes, cette commission est composée de six EC, membres de l'UMR AAU, de deux doctorants, élus, et de quatre personnalités extérieures choisies par le CA de l'école.

²⁵ RAE, p. 9. 15 doctorants sur l'année universitaire 2014-2015, 24 pour l'année 2019-2020.

Le comité considère que la composition actuelle de la CR ne permet pas une représentation de l'ensemble des enseignants de l'école, à un moment où la recherche devient une activité qui concerne tous ces enseignants, membres ou non d'une équipe de recherche. **Le comité recommande l'augmentation du nombre des membres de la CR et l'élargissement de sa composition pour une meilleure représentation des disciplines.**

Depuis sa mise en place, la CR assure ses prérogatives, comme les demandes d'avis portant sur les décharges d'enseignement au titre de la recherche ou le classement des demandes pour les contrats doctoraux. L'Ensa Nantes s'appuie également sur cette commission pour la définition des profils de postes ouverts au recrutement. Mais les membres de la CR, qui appartiennent tous à l'UMR AAU, s'interrogent sur le rôle spécifique de cette commission par rapport au conseil de leur laboratoire. Cette interrogation est nourrie par la faible part que représente encore la recherche dans la conception du projet stratégique de l'Ensa Nantes. Cette situation pourrait évoluer à terme, d'autant que la directrice du Crenau est invitée aux séances du conseil de direction de l'école. Cette interrogation est également nourrie par une initiation à la recherche en formation initiale (au niveau du DEA), encore balbutiante. Seulement deux à trois étudiants, sur une promotion de plus d'une centaine, soutiennent leur mémoire avec la mention recherche. Cette faible interaction entre la formation initiale (DEEA et DEA) et la recherche est à interroger, d'autant que la recherche existe au sein de l'école quasiment depuis sa création.

La construction du lien entre formation et recherche est favorisée par l'élargissement du champ de recherche qui a présidé à la création du Crenau. Représenté par les trois termes, ambiances, architectures, urbanités, cet élargissement est en plus grande adéquation avec le champ de formations professionnalisantes dispensées par l'Ensa Nantes du DEA aux DPEA. Sur le plan institutionnel, la composante de recherche de l'Ensa Nantes peut jouer un rôle accru, à travers la CR de l'établissement. **Le comité recommande fortement une construction explicite du lien entre formation et recherche.**

Dans l'élaboration d'un projet commun visant au renforcement des liens entre formation et recherche, **le comité recommande d'aborder plusieurs questions qui semblent particulièrement pertinentes pour l'Ensa Nantes. L'initiation à la recherche doit-elle faire partie de la formation initiale, pour tous ou seulement pour quelques-uns ? Quelles sont les formations qui peuvent être liées directement à la recherche ? Réciproquement, l'école doit-elle bâtir son offre pédagogique explicitement avec les compétences de ses membres en recherche ? etc.**

La vie étudiante

1 / Un manque de soutien à la vie étudiante

a/ Une vie associative dynamique et diversifiée

La vie associative, dans le cadre de l'enseignement supérieur, permet un soutien considérable à la vie étudiante des établissements ainsi qu'une cohésion des étudiants. Forte de 17 associations étudiantes²⁶, l'Ensa Nantes possède une vie associative particulièrement active. Les entretiens auprès des membres de ces associations ont permis de constater la diversité remarquable de celles-ci. Les objectifs des associations sont clairement définis : certaines ont pour mission des activités culturelles (lézards scéniques et Les Dures à Cuivre) tandis que d'autres œuvrent dans des activités militantes ou institutionnelles (Collectif de lutte des architectes en colère - Clac et Archiclaque) et sont des relais entre les étudiants et l'administration. Ces associations sont promues au sein du site internet de l'établissement et les associations jouissent d'un rayonnement extérieur à leur environnement grâce aux initiatives inventives des étudiants.

Les vastes locaux de l'établissement sont propices à une vie associative riche, du fait de l'importante appropriation par les étudiants de l'école. Malgré cette diversité et cette attractivité, les associations ont pointé, au cours des entretiens, des sujets de préoccupation communs liés aux facteurs qui limitent leurs actions et leur développement. Selon le RAE, « il existe un lien très fort entre les associations et l'école. L'établissement organise ainsi à chaque début de semestre une réunion avec l'ensemble des associations étudiantes »²⁷. Les associations relèvent cependant, de la part de la direction, un manque d'accompagnement ou de reconnaissance de l'engagement associatif des membres. Bien que ceci puisse être dû aux effets de la crise sanitaire, cela accroît la charge pesant sur les étudiants associatifs et pourrait, à terme, impacter la dynamique de la vie étudiante. De plus, la diversité induit une multiplicité de problèmes rencontrés par chacune des associations. En ce sens, une attention accrue de l'Ensa Nantes aux activités de la vie associative permettrait de conforter la richesse de l'activité associative.

²⁶ RAE - Annexe 29.

²⁷ RAE, p. 31.

Pour que les étudiants concernés puissent pleinement s'investir dans les responsabilités qui découlent de leurs différents engagements sans que cela n'interfère dans la bonne réussite de leurs études, une ouverture du plan personnel étudiant (PPE)²⁸ aux activités étudiantes internes à l'établissement doit être engagée. Ce point était déjà souligné au sein du rapport d'évaluation de l'Ensa Nantes de la campagne d'évaluation 2015-2016²⁹.

Le comité recommande une ouverture du PPE aux activités étudiantes internes à l'établissement et la mise en place d'une pluralité de dispositifs permettant la valorisation de l'engagement étudiant, conformément au décret du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle (intégré dans le Code de l'éducation).

Le comité recommande également un renforcement du dialogue entre tous les acteurs de la vie associative de l'établissement, notamment par le biais du Conseil de la vie étudiante (CVE).

b/ Des politiques sur la santé et le bien-être des étudiants engagées, mais balbutiantes

Depuis 2018 et suite à l'enquête nationale sur la santé et le bien-être étudiant lancée par l'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (Uneap)³⁰, dont les conclusions ont été présentées au Collège des directeurs en 2019, les Ensa se sont engagées à mettre en place des actions en ce sens. Ces divers problèmes structurels et conjoncturels connaissent une recrudescence dans le contexte actuel, mais cette situation ne saurait éluder l'ancienneté des enjeux sanitaires touchant les étudiants au sein des écoles d'architecture.

L'Ensa Nantes présente, parmi les valeurs de l'établissement récemment ajoutées au sein du RAE³¹, celle de la santé étudiante. Cependant, les mesures engagées sont encore lacunaires et palliatives et font l'objet d'une carence de concertation entre les différentes populations de l'établissement. D'après les entretiens effectués, les élus étudiants ont fait part de leur souhait de l'ouverture d'un groupe de travail sur le sujet au sein des instances habilitées, conformément aux recommandations de la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des étudiants (SNEB) de l'Uneap. Mais la crise sanitaire est venue impacter la mise en place d'un tel groupe, la priorité étant donnée à la mise en place de comités de continuité pédagogique. Réunissant les trois communautés de l'école (enseignants, étudiants et administration), ces comités se sont réunis de façon hebdomadaire durant chaque période de confinement, pour traiter de pédagogie et de santé des étudiants. .

Concernant les dispositifs instaurés, la nomination d'un personnel chargé de la prévention des discriminations est prometteuse mais mériterait d'être suivie. La personne est par ailleurs rattachée au service comptabilité de l'établissement, ce qui conduit le comité à s'interroger quant à la visibilité de celle-ci auprès des étudiants.

Le comité juge nécessaire l'augmentation du nombre de personnes habilitées à recueillir la parole des étudiants et en mesure de les accompagner pour permettre d'adapter le dispositif à l'échelle de l'établissement.

L'Ensa Nantes a également développé une permanence de soutien psychologique³² à partir d'un partenariat avec un réseau de psychologues spécialisés dans le soutien aux étudiants, Apsytude. Les étudiants ont partagé leur appréciation de ce dispositif au cours des entretiens. Ces efforts sont encourageants et soulignent la mobilisation de l'administration et du service des études sur ces questions.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés...). Cependant, en dehors des situations de handicap pour lesquelles une référente a été mise en place, l'établissement n'affiche pas un soutien fort aux dispositifs d'aménagement d'études existants. La reconnaissance et la valorisation de ces dispositifs sont attendues en particulier par les acteurs étudiants.

Le comité recommande la consolidation des efforts effectués par l'établissement, à partir d'une stratégie claire et globale pour la santé et le bien-être des étudiants. Cette stratégie suppose une concertation de l'ensemble des acteurs de l'établissement (administratifs, enseignants, étudiants) par le biais d'un groupe de travail ou d'une commission s'insérant pleinement dans ses politiques. **Par ailleurs, le comité salue la mise en place de formations à l'écoute et au suivi psychologique auprès des chargés santé et bien-être. Il souhaite donc la reprogrammation de ces formations qui ont été empêchées par la crise sanitaire et recommande leur ouverture aux EC.**

²⁸ RAE, p. 30.

²⁹ Rapport d'évaluation de l'Ensa Nantes - Campagne d'évaluation 2015-2016, p. 20.

³⁰ Enquête de l'Uneap portant sur la santé des étudiants en architecture.

³¹ RAE, p. 6.

³² RAE, p. 30.

2 / Une volonté des étudiants de participer à la gouvernance mais un manque de soutien de l'école

a/ Une participation active et structurée des étudiants à la gouvernance de l'établissement, mais encore perfectible

Comme indiqué dans le RAE de l'Ensa Nantes³³, l'implication des étudiants dans la gouvernance de l'établissement est antérieure à la réforme des écoles d'architecture de 2018³⁴. Depuis, l'établissement a fait le choix de conserver le CVE, composé des élus représentants aux instances (Conseil de la formation et de la vie étudiante [CFVE] et CA) et des délégués de promotion, ce qui permet une structuration et une cohérence de la représentation étudiante de l'établissement. L'activité et la visibilité soutenues de cette instance sont particulièrement appréciables. Cependant, cette dynamique repose majoritairement sur les étudiants qui composent le CVE et sur leur investissement dans cette instance. Au cours de la visite, il a été constaté que l'établissement ne dispense aucune formation auprès d'eux. L'échange de bonnes pratiques s'effectue par les pairs mais ne saurait remplacer une formation sur les subtilités des objets des instances de l'école.

La restructuration récente des instances de gouvernance rend difficile leur distinction et leur rôle, par des étudiants trop peu formés. Ce constat, émis au sein du RAE³⁵ est confirmé par les entretiens. Les élus étudiants peuvent connaître des difficultés dans l'appréhension des politiques de l'établissement, ce qui amoindrit leur capacité à s'emparer des sujets évoqués dans les instances. On constate aussi que l'établissement a pu peiner à transmettre les ressources des instances auprès des élus, notamment les comptes rendus qui n'étaient pas systématiquement mis à disposition sur l'intranet de l'école. La diffusion des usages du numérique, induite par la crise sanitaire, a permis la création d' « équipes » par instance (CPS, CFVE, CT) permettant une diffusion plus aisée des ressources entre les membres d'une même instance et un suivi plus simple.

Comme dans le cas des étudiants associatifs, aucun dispositif de valorisation ou de reconnaissance de l'engagement étudiant n'est mis à disposition des élus étudiants aux instances, le seul aménagement calendaire ayant été proposé dans le cadre d'un mandat associatif à l'échelle nationale³⁶. Pourtant la mobilisation des élus de l'établissement représente une force d'action remarquable et génère une acquisition de compétence qui mérite d'être valorisée et reconnue.

Le comité recommande la mise en place d'une politique de formation et d'information auprès des élus étudiants afin que ceux-ci puissent pleinement exercer leurs responsabilités. La reconnaissance de l'engagement étudiant et une stratégie de communication sur les instances, leurs modes de fonctionnement et leurs différents objets permettra de clarifier leurs finalités.

b/ Faire de l'implication étudiante une ressource

La considération de cette ressource que représentent les étudiants impliqués dans les instances semble incomplète, de la part de l'établissement. D'un côté, le « livret off » explicitant les cursus proposés au cours du second cycle par l'établissement et permettant de rendre plus lisible les diverses possibilités d'études est toujours produit par les étudiants. De l'autre, les élus étudiants n'ont pas toujours été associés aux concertations portant sur les politiques de l'établissement, notamment sur le projet Ensa Nantes-Mauritius³⁷. De plus, leur association semble être un enjeu dans l'élaboration du nouveau projet d'établissement expérimental Nantes Université.

Selon les entretiens, l'implication des étudiants élus dans des missions relevant de l'administration, tient à ce que celle-ci souffre d'une réduction de personnel et peine à répondre à leurs demandes. Mais la prise en charge de ces missions par les étudiants ne leur permet pas de pleinement prendre part aux sujets relatifs à leurs fonctions initiales. Cet aspect fragilise les relations entre la direction, l'administration, les instances et les étudiants élus.

Le comité recommande que les étudiants élus puissent contribuer plus fortement aux réflexions relatives aux stratégies de l'école, notamment son intégration dans l'établissement expérimental. Dans ce sens, le comité recommande d'envisager l'institutionnalisation de la production du « livret off ».

³³ RAE, p. 31.

³⁴ RAE, p. 16.

³⁵ RAE, p. 31.

³⁶ Décret 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle.

³⁷ RAE, p. 8.

La valorisation et la culture scientifique

Au sein de l'Ensa de Nantes, comme au sein de la plupart des Écoles d'architecture françaises, la valorisation s'entend comme étant la diffusion de la culture architecturale auprès d'un large public, la mise en place de formations pour des professionnels de l'architecture et la valorisation des résultats de la recherche par l'aide à leur utilisation par le monde de l'architecture et plus largement de l'urbanisme.

1/ La valorisation des résultats de la recherche, un potentiel à organiser

L'école n'a pas développé à ce jour une politique particulière de valorisation, bien que la recherche y soit présente dès 1971 et soit aujourd'hui fortement reconnue. L'école ne s'est pas organisée en ce sens puisqu'elle ne dispose pas à ce jour d'un personnel ou d'un service consacré à la valorisation des résultats de la recherche et à la diffusion de la culture architecturale.

L'ensemble universitaire nantais porte l'I-Site NeXt, qui est centré sur la santé et l'ingénierie. Ainsi, la valorisation des résultats de la recherche est portée par des organismes avec lesquels l'Ensa Nantes a des liens. Par ailleurs, l'Alliance stratégique qui regroupe l'École Centrale de Nantes, *Audencia Business School* et l'Ensa propose un incubateur ouvert aux diplômés des formations de ces écoles. À ce jour, il soutient une douzaine de start-up, une d'entre elles étant portée par un docteur issu de l'UMR AAU. L'Ensa est également membre de l'Institut Ville et architecture, un organisme de formation ouvert au monde professionnel. Cet institut ne propose qu'une seule formation composée de huit modules de courte durée.

La valorisation des résultats de la recherche est également l'œuvre de tout ou partie des membres de l'UMR AAU, à travers les missions d'expertise qu'ils réalisent auprès de collectivités ou des bureaux d'études, ou à travers leur engagement dans des recherches avec des partenaires professionnels. Elle est également le fruit de leur engagement dans des réseaux de recherche tels que l'Institut de recherche en sciences et techniques de la ville, avec en particulier l'action de recherche *Nature4Cities* (2017-2020) qui a bénéficié d'un soutien financier européen et associé des chercheurs, des industriels et des collectivités territoriales.

Au seul niveau de l'école, cette valorisation de la recherche inclut également le Centre d'observation en réalité virtuelle augmentée et lieu d'immersion sonore (équipement *Coraulis*), réalisé à partir d'un financement CPER 2015-2020. Installé au sein de l'École, cet équipement peut être utilisé par des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme.

Le comité recommande à l'établissement de s'engager dans un projet de coordination et d'orientation stratégique de la valorisation. Il s'agit en particulier de communiquer sur ses activités de valorisation et sur son offre de services à destination du monde économique et socioculturel.

2/ Une diffusion de la culture architecturale bien développée

L'Ensa Nantes développe la diffusion de la culture architecturale auprès de différents publics. Trois outils sont mobilisés : le centre de documentation de l'école, le développement de la publication, l'organisation de rencontres et de manifestations.

Le centre de documentation fait dorénavant partie du réseau *ArchiRès*, portail francophone des bibliothèques d'écoles d'architecture et de paysage. Il devrait également intégrer à terme le catalogue *Système universitaire de documentation* (Sudoc). Bien que disposant de peu de personnel, trois personnes si l'on compte celles qui viennent de la recherche et qui ont intégré ce centre, il développe une politique de catalogage systématique de l'ensemble des travaux d'étudiants. Ce centre est également ouvert à tous les publics.

L'édition comporte à ce jour la revue *Ambiances* de l'UMR AAU et la revue *Rex* de l'école, consacrée à sa pédagogie, avec un seul numéro paru en 2018. Le développement d'une production éditoriale spécifique, pour l'ensemble des travaux des étudiants, correspond au quatrième axe stratégique de développement de l'Ensa Nantes.

En matière de rencontres et de manifestations visant au partage de la culture architecturale, l'école propose des conférences internes et abrite l'Ardepa, membre du réseau des maisons de l'architecture. Cet organisme organise des voyages, des actions pédagogiques et des visites, tant pour les professionnels que tout un ensemble d'autres publics (écoles primaires, collèges, lycées, etc.).

Le comité recommande de renforcer la diffusion de la culture architecturale (de la formation aux enjeux actuels), à travers la revue Rex qui n'a diffusé à ce jour qu'un numéro et dont le projet est à affiner avec toutes les parties prenantes de l'établissement.

Les politiques européenne et internationale

1 / Une ambitieuse politique d'internationalisation en matière d'enseignement supérieur

a/ Des mobilités inscrites dans le cursus

L'établissement œuvre à renforcer sa dimension internationale. L'Ensa est signataire de la charte Erasmus+ et, depuis 2019, elle est membre de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). L'école soutient également l'organisation de *workshops* à l'étranger ou la participation à ce type d'ateliers. Au nombre de cinq en moyenne annuelle pendant la période de référence, ces activités se déroulent en Europe, mais aussi en Afrique et en Amérique du Sud. Elles mettent des enseignants et des étudiants de l'Ensa Nantes en lien avec de nombreuses formations étrangères à l'architecture.

Durant son cursus de DEEA, tout étudiant participe à au moins deux voyages d'étude en Europe. Surtout, au cours de la période de référence, l'Ensa Nantes a rendu obligatoire une expérience à l'international pour valider le DEA.³⁸

En 2020, l'établissement est lié par convention à plus de 80 partenaires répartis dans plus de 30 pays. 70 % des partenaires sont situés en Europe et 30 % dans le reste du monde (dont 20 % en Amérique). Le nombre des partenariats a progressé de 25 % depuis 2015, ce qui montre un fort engagement dans le développement de la mobilité. L'établissement dispose des outils lui permettant d'assurer le suivi de ses actions en matière d'internationalisation. La direction des études compte un pôle relations internationales qui est chargé notamment de la gestion des mobilités, de l'appui aux projets et voyages d'études internationaux, du suivi des accords de partenariat, de la production de bilans.

À très court terme, **le comité recommande à l'établissement d'inciter à la mobilité des enseignants vers les établissements partenaires**, car celle-ci renforcerait celle des étudiants.

b/ Le développement d'un campus offshore à l'île Maurice

Pour l'Ensa Nantes, « la création d'une filiale à l'île Maurice est l'émanation la plus aboutie de la stratégie d'internationalisation de l'école »³⁹. L'Ensa Nantes participe en effet, au côté notamment de l'École Centrale de Nantes, au développement du *International Campus for Sustainable and Innovative Africa*, installé à l'île Maurice et qui vise à attirer des étudiants mauriciens, mais aussi de tout le continent africain. L'Ensa Nantes y a créé un Bachelor *Urbanism and Architecture*, dispensé en anglais et en français, notamment par des EC de l'établissement. La maquette pédagogique de l'enseignement est co-construite par des enseignants du campus de Nantes et des enseignants mauriciens. Ce cursus en trois ans a démarré à la rentrée 2016, accueillant une trentaine d'étudiants, un chiffre stable les années suivantes, assorti d'un taux de réussite oscillant entre 83 % et 100 %, selon les promotions. Ce Bachelor est un DPEA et, pour valider le DEA, les étudiants doivent passer leur dernière année à Nantes, où ils sont intégrés à la cohorte des étudiants nantais. En 2019, la première année de master a ouvert à l'Ensa Nantes Mauritius. La première cohorte est arrivée à l'Ensa Nantes en septembre 2020 pour leur deuxième année de master.

Le comité salue cette politique d'internationalisation qui promeut et diffuse à l'étranger le savoir-faire d'un établissement français, tout en drainant des étudiants vers Nantes pour leur dernière année. Il recommande à l'Ensa Nantes de considérer l'apport potentiel que ce développement pourrait avoir pour la recherche.

³⁸ Pour une analyse des mobilités entrantes et sortantes des étudiants, se référer à la partie B.

³⁹ RAE, p. 39.

PARTIE B : LA FORMATION

Le positionnement institutionnel de l'offre de formation

L'Ensa Nantes dispose d'une offre de formation riche et plurielle et, à l'échelle nationale, elle affiche un rôle de premier plan dans la production de connaissances et de projets pour ce qui est de la discipline architecturale et urbaine. Elle poursuit sa trajectoire de développement des formations en œuvrant à devenir établissement composante de la nouvelle Université de Nantes.

En tant qu'Ensa, sa mission publique principale, qui est de former des architectes aptes à exercer leur profession en tout lieu, est assurée à la fois dans le cadre de la formation initiale (DEEA, DEA, HMONP) et de la formation professionnelle continue (FPC) mais également de manière « constellation » grâce aux différents cursus qu'elle conduit en partenariat : master Villes et territoires, master Villes et environnements urbains, mastère spécialisé Acteur pour la transition énergétique, DPEA Scénographie, DPEA Architecture navale et doubles diplômes d'architecte-ingénieur et d'architecte-manager. Concernant ce dernier cursus, l'expérimentation a été arrêtée à la rentrée 2020.

Cinq partenaires privilégiés sont affichés : l'Université de Nantes, l'École Centrale de Nantes, Audencia Business School, l'École des Beaux-arts de Saint Nazaire et l'École de design Nantes Atlantique. L'offre de formation de l'Ensa Nantes est positionnée dans la carte internationale, nationale, et régionale de l'ESR. Dans ce cadre, de nombreuses conventions sont signées tant avec des partenaires académiques qu'avec des collectivités ou des associations.

Le comité encourage l'établissement à développer une véritable ingénierie administrative pour développer la lisibilité de cette richesse tant sur le plan partenarial que sur celui de la formation. Ainsi un travail de cartographie des enseignements pourrait être mené dans la période à venir. Ces travaux gagneraient à s'accompagner d'une politique de communication vers l'extérieur permettant une meilleure visibilité de l'offre, notamment à l'international.

La gouvernance et le pilotage de l'offre de formation

1 / La gouvernance au service de l'élaboration et de la conduite de la formation : de nouvelles instances qui restent à consolider

Depuis la réforme de 2018, les instances se sont mises en place (CA, conseil pédagogique et scientifique (CPS), comité technique (CT), CHSCT et commission de recrutement des contractuels). Elles existent et se tiennent plus ou moins régulièrement. À ces instances s'ajoutent des commissions statutaires (commission d'orientation, mobilité) ou non statutaires (actions internationales, HMONP, etc.).

Le CPS se décompose en CFVE et CR. La CFVE est composée de sept EC titulaires, de trois étudiants et d'un administratif. Elle travaille à toutes les questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation. La CR est composée de quatre personnalités extérieures, de six EC et deux doctorants. Elle aborde les questions relatives à la recherche.

Par ailleurs, une charte des enseignants a été mise en place. Deux séminaires annuels rassemblant tous les personnels se tiennent, l'un à la rentrée, l'autre au printemps.

Le comité observe que la culture de la prise de décision et du vote décisionnel n'est pas encore totalement acquise. La circulation d'information collégiale semble manquante. L'enseignement affirme un double caractère universitaire et professionnalisant mais il semble manquer d'outils qui permettent une diffusion transparente de l'information nécessaire à la reconnaissance pleine et entière des instances de formation. Il en résulte un fonctionnement en silo des enseignements. Les enseignants semblent être assez peu au courant des enseignements des collègues.

Le comité recommande de mettre en place une conduite du changement du fonctionnement des instances pour un meilleur partage des grandes orientations de l'établissement. Le comité recommande également de construire un système d'évaluation des enseignements plus efficace et plus systématique.

2 / Améliorer le pilotage et les outils au service de la mise en œuvre opérationnelle de l'offre de formation

a/ Des moyens humains et matériels mais un pilotage de la formation initiale peu adapté à son suivi

L'offre de formation de l'Ensa Nantes comprend neuf diplômes dont six sont propres à l'école : le DEEA, le DEA, trois DPEA et l'HMONP. Avec le DEEA et DEA, plus de 800 étudiants sont inscrits en formation initiale d'architecture. Ces deux diplômes représentent donc la part majeure de l'offre de formation de cette Ensa, du moins en nombre d'étudiants. L'école propose également le doctorat en architecture et pour les deux masters présents dans son offre, elle est associée à l'École Centrale de Nantes pour l'un et avec l'Université de Nantes pour l'autre.

La plupart de ces formations sont sous la responsabilité d'un à deux enseignants, hormis la formation initiale à l'architecture et le doctorat, ce dernier étant sous la responsabilité des écoles doctorales et de ses unités de recherche, avec une direction de recherche par étudiant. En ce qui concerne la formation initiale, notamment le DEA, son fonctionnement correspond à un pilotage réparti par domaine d'étude, chacun d'eux correspondant à une thématique particulière en matière de formation au projet. De façon classique, ce 2^e cycle en architecture est dominé en termes d'enseignement par le domaine TPCAU avec plus de la moitié des *European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS) affectés à ce domaine. Le pilotage s'appuie sur une maquette commune avec une offre en nombre d'ateliers, de cours théoriques et de cours liés au mémoire, qui peut varier d'un domaine à un autre.

L'équipe pédagogique de l'Ensa Nantes est composée de deux ensembles. Le premier correspond aux enseignants titulaires, ceux associés et ceux en CDI. Les intervenants extérieurs constituent le second ensemble. Selon les sources, le nombre d'enseignants de l'école varie. Le site web de l'école en présente 76, le RAE, 69 avec 44 titulaires, 11 associés et 14 en CDI, alors qu'un tableau récapitulatif lié au RAE en contient 89. La connaissance qu'ont les étudiants de l'équipe pédagogique est probablement liée à intervenants dans leur parcours de formation et au pilotage de ces formations. Par ailleurs, le nombre d'extérieurs intervenant est très important, 213 à ce jour.

La gestion administrative des formations est assurée par la direction des formations et de la politique de site. Cette direction couvre la direction des études, la bibliothèque et le service Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). La direction des études est composée de trois pôles avec actuellement neuf personnes et deux postes non pourvus au sein du pôle scolarité qui, selon l'organigramme de l'établissement, devrait avoir quatre personnes. Quatre personnes constituent le pôle dit « transversal » et deux personnes, le pôle Relations internationales (RI). Avec un pilotage de la formation initiale principalement réparti entre enseignants responsables des domaines et des ateliers, le rôle de la direction des études est important en matière de gestion de cette formation. Ce rôle est d'autant plus difficile que cette formation est fondée, notamment au niveau du DEA, sur un choix individualisé des unités d'enseignements et des domaines d'études suivies par chaque étudiant. Le rapport informationnel entretenu entre les étudiants et ce service est donc crucial en matière de gestion de la formation. Afin de résoudre les problèmes en lien avec l'importance des tâches liées à la gestion administrative des formations, la direction des études opère actuellement une réorganisation de ses services, par pôle, ce qui peut perturber les habitudes prises jusqu'à ce jour.

Le centre de documentation offre un service de qualité, avec l'emploi de moniteurs pour pallier la réduction de son personnel. La taille de ce centre, de 1 000 m², est à l'image des moyens surfaciques dont bénéficie l'école et ses formations, avec un ensemble immobilier de 22 000 m² au total, mais qui comprennent des espaces ouverts très importants. Pour favoriser un travail informel mais permanent en matière de gestion des formations, **le comité recommande de faciliter l'accès à un lieu de rencontre et de discussion commun à tous les intervenants en formation, qu'il soient vacataires, enseignants ou enseignants-chercheurs.** En effet, bien que grand, ce bâtiment n'a pas de salle réservée aux enseignants hors du bâtiment recherche

b/ Des instances et des outils consacrés au suivi des formations, peu efficaces

Avec un pilotage de la formation initiale, jusqu'à maintenant déconcentré, le suivi des formations relève du CPS avec ses deux commissions, CFVE et CR. L'organisation de l'école ne présente pas d'autres instances en appui au suivi des formations. Alors que l'établissement gère six formations et est associé à trois autres, la CFVE ne regroupe que sept enseignants soit au plus 10 % du corps des titulaires, associés et permanents. Jusqu'à ce jour, la CR avec ses six élus EC n'a pas encore d'attribution en matière de suivi des formations, d'autant, que la CFVE qui est appelée à se réunir avant chaque CA de l'école, a une fréquence de réunions plus grande que le CPS. Cette CFVE joue le rôle de l'ancien conseil des études mais avec moins de moyens humains. Le lien entre la

gestion administrative des formations et le suivi que pourrait en faire la CFVE est du ressort d'une seule personne de l'administration qui n'a qu'un rôle d'assistant administratif.

Ce suivi et sa prise en compte dans un projet stratégique ne peuvent pas non plus s'appuyer sur un conseil de perfectionnement, n'existant pas statutairement dans les Ensa. Ce rôle pourrait être assuré par des professionnels intervenants, permanents ou non, dès lors que ce type d'instance serait mise en place.

Tout comme le suivi, l'évaluation des enseignements par les étudiants qui en est un levier, n'est pas véritablement mise en œuvre. L'évaluation est actuellement réalisable en utilisant le logiciel Taïga, commun à toutes les communautés des Ensa et qui possède une entrée étudiante. Mais comme il n'y a pas d'obligation signifiée par l'Ensa Nantes, l'évaluation reste peu développée.

Le comité constate que le suivi des formations, en tant qu'outil pour vérifier leur pertinence par rapport à un processus d'acquisition de connaissances et de compétences, n'est pas véritablement opérationnel. **S'il existe un suivi au niveau des unités d'enseignement, la fonction de pilotage devrait être mieux organisée. Le comité recommande notamment de réfléchir au périmètre des instances de gouvernance, qui implique actuellement un nombre réduit d'enseignants et d'étudiants.**

Le comité considère également que le suivi des formations nécessite une coprésence du corps enseignant et recommande la mise en place de locaux affectés à cette mission. Par ailleurs, l'évaluation des enseignements, outil de ce suivi, doit être pleinement développée et réalisée rigoureusement afin qu'elle soit prise en compte par les équipes pédagogiques et la structure administrative en charge de la formation.

La recherche et la formation

1 / La politique de formation tout au long de la vie (FTLV) : un espace de réflexion sur le projet global de formation initiale à trouver impérativement

Les formations de l'Ensa Nantes sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Il n'existe cependant pas d'annexe descriptive ni de supplément au diplôme.

La formation initiale se structure en un 1^{er} cycle de niveau licence (préparant au DEEA), suivi par un 2^{ème} cycle de niveau master (préparant au DEA). Le débouché principal du 1^{er} cycle est la poursuite d'études en 2^{ème} cycle. L'obtention du DEA ouvre la voie vers l'HMNP, les études doctorales, ou la vie professionnelle.

a/ Une offre d'enseignements pléthorique, une approche compétences à mettre en place

L'enseignement affirme un double caractère académique et professionnalisant. Les semestres du 1^{er} cycle se construisent par approche d'échelles successives autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture. Trois voyages de promotion ainsi que deux stages (dits « ouvrier » et « suivi de chantier ») viennent compléter la formation. Un enseignement d'initiation à la recherche est proposé.

Le 2^{ème} cycle est construit en quatre domaines d'études en structure verticale :

- DE1 : Inventer dans l'existant
- DE2 : Espaces critiques architectures et urbanités à l'épreuve de la métropolisation
- DE3 : Architecture nature résilience santé
- DE4 : Narrations et expérimentations formelles

Ces domaines sont articulés, dans une certaine mesure seulement, aux axes de recherche portés par le laboratoire ainsi qu'aux enseignements spécifiques complémentaires.

Une période de stage de quatre mois minimum se substitue en 2^{ème} cycle à un semestre d'enseignement. C'est là un choix collégalement porté. Il n'y a que trois projets longs, dont le PFE, sur trois semestres donc, mais également deux projets dit courts, le mémoire et 1 200 heures d'enseignement en présentiel.

Même si la structure de la formation est lisible et respecte parfaitement le décret de 2005⁴⁰, le comité perçoit la formation initiale comme l'addition d'une somme d'éléments. L'offre est pléthorique mais les dispositifs de parcours personnalisés offerts à l'étudiant sont nombreux, ce qui est une vraie richesse.

Le comité recommande que le projet global de formation soit mieux explicité et partagé avec tous les acteurs de l'Ensa Nantes, pour construire un sens identifiable répondant à l'évolution des métiers de l'architecture en réponse aux grands enjeux actuels de société.

Malgré certaines réflexions sur les acquis de compétences, menées de 2016 à 2018, les formations ne sont malheureusement pas élaborées actuellement à partir d'une approche fondée sur les acquis des connaissances et de compétences. Cependant, le respect du cadre national des formations est assuré conformément au décret de 2005.

Le comité recommande de mobiliser les équipes pour faire un bilan de la situation, en établissant une cartographie précise, et de mettre en valeur les atouts de cette diversité d'offre. Le comité recommande également qu'un chantier soit engagé, dans un processus de d'amélioration continue, sur les compétences et la progressivité, en y associant les étudiants.

À l'occasion des difficultés liées au contexte sanitaire actuel, une politique d'innovation pédagogique et numérique s'est mise en place, et elle est à saluer. Des outils d'enseignement de type plateformes pédagogiques et Mooc sont désormais opérationnels.

b/ Un cycle de formation professionnelle continue bien structuré

Un cycle de formation professionnelle continue est disponible à l'Ensa Nantes pour l'obtention du DEA. La formation a un rythme de deux à trois jours tous les 15 jours. Les étudiants de formation initiale et formation continue sont mélangés ponctuellement en 1^{er} cycle (au 6^{ème} semestre) et entièrement en 2^{ème} cycle lors de la 2^{ème} année du DEA.

Bien que relativement modestes, les ressources propres tirées de la FPC sont bien identifiées et contribuent aux ressources de l'établissement.

Le comité recommande de mettre en place des outils de suivi rigoureux sur cette population d'étudiants atypiques dans le cadre de la diversification des métiers de l'architecture.

c/ Un pilotage de la formation initiale qui inquiète les enseignants

Les fonctions de soutien à la formation sont organisées, les moyens mis à disposition des équipes enseignantes sont importants et confortables. Cependant, la restructuration récente du service des études, due à la perte d'ETP et au non remplacement d'agents, demande à être éprouvée. Effectivement, jusqu'alors, les dossiers étaient suivis par un référent identifié. Aujourd'hui, la polyvalence induite par le manque d'agents administratifs et la disparition d'un référent par domaine inquiètent les acteurs qui y voient une dépersonnalisation du suivi des dossiers et donc à terme une mauvaise lisibilité des actions. Un travail d'explication et de communication est à mener auprès de la communauté enseignante.

Le comité recommande à l'établissement d'être vigilant aux équipes en place, au regard des difficultés de recrutement des personnels administratifs, et de mieux partager sa trajectoire avec tous les acteurs.

2 / Une formation initiale qui n'intègre pas suffisamment une activité de recherche pourtant très fournie

a/ Une unité de recherche reconnue mais une formation initiale sans voie recherche

L'Ensa Nantes présente depuis sa création une composante recherche, aujourd'hui importante et reconnue, associant au sein du Crenau, l'une des deux équipes de l'UMR AAU, des chercheurs travaillant dans un domaine associant architecture et ingénierie et des chercheurs travaillant dans un domaine associant architecture et sciences sociales. Avec une telle équipe, nombre de champs participant à la formation des architectes sont présents à l'Ensa Nantes en matière de compétences recherche. Pour autant, le lien entre formation et recherche ne semble pas avoir encore dépassé l'apport individuel que peuvent faire certains enseignants-

⁴⁰ Décret n°2005-734 du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture.

chercheurs lorsqu'ils interviennent en formation. Cette situation, courante au sein des Ensa, est liée à l'importance de l'enseignement du projet architectural en formation initiale, du DEEA au DEA. Cet enseignement a été longtemps confié à des architectes professionnels, traduisant la dimension professionnelle de la formation. Encore aujourd'hui, les ateliers projets sont confiés à des enseignants du domaine TPCAU, exerçant pour la plupart le métier d'architecte, en parallèle.

En ce qui concerne le DEA de l'Ensa Nantes, le nombre de crédits consacrés à l'enseignement de la pratique du projet représente à lui seul 58 % des 120 crédits ECTS. Si l'on ajoute à ce pourcentage le stage en milieu professionnel, cette part de l'enseignement vaut 71 % des crédits du cursus. Trois autres parties complètent la formation au « projet par le projet » : la part du mémoire, la part des cours théoriques et la part du module transversal incluant l'enseignement de langues étrangères et des cours sur la profession d'architecte. La part du mémoire et la part de la théorie valent 23 % des ECTS (13 % pour la part mémoire, 10 % pour la part théorie). Les cours théoriques et ceux se rapportant à l'exercice du mémoire sont indexés par leur filiation à l'un des quatre domaines d'études (de projet). Aucun des cours théoriques ou destinés à soutenir la préparation du mémoire ne prend en compte de façon effective l'initiation à la recherche.

Alors que le livret ne présente pas la possibilité d'avoir une orientation recherche du mémoire, cette possibilité est mentionnée dans le règlement des études, chapitre 21. Le nombre très restreint d'étudiants qui s'orientent vers un mémoire de recherche avec un stage en laboratoire (deux à trois par année sur une promotion de 140 étudiants environ) confirme l'absence explicite d'une initiation à et par la recherche pour un nombre considérable d'étudiants au sein du DEA actuel de l'Ensa Nantes. Le rapport qu'ils peuvent avoir à la recherche est donc majoritairement lié aux compétences en matière d'enseignement acquises par les EC.

Avec une formation au projet par la pratique, centrale en formation initiale, la formation à la recherche est encore bien souvent définie au mieux comme un apprentissage complémentaire, qui ne peut être situé qu'à côté de cette formation, bien que les réflexions sur la relation projet-recherche fassent l'objet de développements, notamment dans le cadre de la définition du doctorat d'architecture.

b/ Des formations complémentaires liées à des compétences recherche mais sans initiation à la recherche

Au sein de l'Ensa Nantes, au-delà de la formation d'architecte avec le DEEA et le DEA, le lien formation recherche concerne potentiellement plusieurs autres diplômes : la formation doctorale, le DPEA Scénographie, le DPEA Architecture navale et les deux masters universitaires auxquels l'école est associée – le master Villes et environnement urbain et le master Villes et territoires.

Les deux DPEA ont une orientation professionnalisante qui n'inclut pas la formation à la recherche par la recherche dans leurs cursus. Pour autant, chacune des équipes pédagogiques estime aujourd'hui nécessaire d'inclure la recherche comme dimension indispensable à la formation professionnalisante. Ceci concerne notamment le DPEA Architecture navale, en fonction du contexte environnemental actuel. Le personnel enseignant et professionnel de cette formation, développée en relation avec l'École Centrale de Nantes, vise à la création d'une plateforme de recherche associant différents partenaires. En ce qui concerne le DPEA Scénographie, le développement de la recherche en ce domaine est à reconstruire après que les activités du Gersa se sont progressivement très réduites.

Le master Villes et environnement urbain, qui n'est pas décrit dans le livret de l'étudiant de l'Ensa Nantes, est issu de connaissances et de compétences initialement développées au sein de la composante recherche de l'Ensa Nantes, portant sur la modélisation des ambiances urbaines et architecturales. Aujourd'hui, ce master est porté par l'École Centrale de Nantes avec en seconde année, deux spécialités, une spécialité ingénierie et une spécialité architecture. 15 enseignants titulaires et contractuels de l'Ensa Nantes interviennent dans cette formation qui n'est quasiment pas suivie par des architectes issus de l'école ; la promotion 2020-2021 de la spécialité architecture est composée de six étudiants étrangers. Les diplômés de ce master privilégient la voie professionnelle à la voie recherche.

Le master Villes et territoires est relié aux compétences recherche portées par les chercheurs en sciences sociales du Crenau. Bien présenté dans le livret de l'étudiant, il est proposé aux étudiants en DEA de l'Ensa Nantes en double inscription. Ils sont alors obligés de suivre l'un des quatre domaines du master, le domaine « Espaces critiques, métropolisation ». Ce master mobilise huit EC de l'Ensa Nantes. Suivi par une dizaine d'étudiants inscrits en DEA, cette formation propose en 1^{ère} année un module de méthodologie de la recherche en urbanisme mais qui n'est pas ouvert aux étudiants en architecture. Depuis 2018, ce Master permet un double diplôme architecte-urbaniste. A ce titre, 16 étudiants sont inscrits en 2020-2021.

c/ Une formation doctorale développée et inscrite dans le paysage universitaire nantais

La formation doctorale est, quant à elle, très développée. La raison dominante de cette situation est le développement précoce de la recherche architecturale à Nantes, dès le début des années 1970. Cette formation est liée à deux écoles doctorales nantaises. 13 doctorants sont inscrits dans l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur, spécialité Architecture et études urbaines, Centrale Nantes) et 11 dans l'école doctorale STT (Sociétés, temps, territoires, spécialité Aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Nantes). Selon le RAE, les deux filières principales de recrutement de doctorants sont le master Villes et environnement urbain et le master en formation initiale (à l'Ensa Nantes ou ailleurs). Au cours de la période de référence, quatre doctorats ont été délivrés, en moyenne, chaque année. Les doctorants présentent l'état d'avancement de leur recherche dans le cadre d'un atelier de thèses qui est piloté par un EC de l'école.

d/ Une école qui dispose d'un centre de documentation unique pour la formation initiale et la formation à la recherche

Depuis la création du Crenau, la bibliothèque de l'école accueille la bibliothèque recherche qui était initialement séparée de celle destinée aux étudiants et ouverte à d'autres publics, notamment universitaires. Par le biais de ce rassemblement, les étudiants de l'école, qui pour la plupart ne fréquentent pas le bâtiment recherche, ont accès à la documentation recherche notamment pour leur exercice de mémoire en DEA.

En synthèse, le comité constate une dichotomie entre un ensemble de formations initiales et complémentaires, sans initiation à la recherche, hors l'apport de la recherche à l'enseignement, et une formation doctorale très développée. La composante formation et la composante recherche (une école d'un côté, une UMR de l'autre) cohabitent comme si elles étaient en partie autonomes. À terme, cet état pourrait être préjudiciable à ces deux partenaires, s'ils ne consolident pas leurs liens. Au-delà des moyens, notamment ceux liés à la réduction de la charge d'enseignement du personnel enseignant-chercheur au sein des Ensa, la conception d'une stratégie qui associe formation et recherche est posée. Le comité recommande de travailler ce point, qui correspond à l'axe 3 de la déclaration des axes stratégiques de développement de l'Ensa Nantes : « Le développement d'un lien plus fort entre formation et recherche ».

La réussite des étudiants

1 / L'école prend en charge l'orientation mais n'assure pas le suivi de l'insertion professionnelle

a/ Une information claire sur les formations de l'école et les conditions d'accès, à destination des primo-entrants

Pour informer les lycéens et les étudiants sur l'offre de formation, trois dispositifs sont mis en place par l'Ensa Nantes. Le site internet de l'école possède un onglet admission qui détaille les conditions pour concourir à l'entrée dans cette école, les modalités de concours, les finalités de la formation et ses différents diplômes. Par ailleurs, l'école organise comme la majorité des formations de l'enseignement supérieur ses journées portes ouvertes (JPO). Enfin, elle participe au dispositif des « Cordées de la Réussite », un programme de mise en réseau des établissements de l'académie de Nantes pour accompagner les projets d'orientation des collégiens et lycéens. Cette information sur l'architecture et son environnement est une activité également portée par l'Association régionale de diffusion et de promotion de l'architecture (Ardepa), une association logée au sein même de l'école.

Les demandes d'admission en première année de la formation initiale sont gérées par la plateforme Parcoursup. On compte environ 2 200 candidatures pour plus d'une centaine de places. L'école a mis en place un dispositif d'examen des candidatures en deux phases, examen des dossiers puis entretiens.

Les conditions de réussite et les modalités d'examen sont clairement définies par le règlement des études, disponible sur le site Internet de l'école via le Livret de l'étudiant avec tout un ensemble d'autres rubriques (organisation des études, charte éthique, etc.).

b/ Un suivi personnalisé peu organisé, un observatoire de l'insertion inexistant

L'origine professionnelle ou scolaire de ses étudiants est connue de l'école, notamment celle de ses étudiants venant pour une durée plus moins longue suivre une partie de leur formation à Nantes. Elle dispose de données globales portant sur les inscrits par année, les taux de réussite, etc. et ce, pour tous ses diplômés. Mais l'école indique qu'un suivi personnalisé des étudiants n'est pas organisé, hormis au cours du premier semestre du DEEA, avec un soutien d'étudiants en Master dans le cadre d'un studio.

Le comité recommande à l'Ensa Nantes de mettre en place un dispositif pour assurer le suivi personnalisé des étudiants.

L'école et ses enseignants, exerçant en parallèle le métier d'architecte, sont en mesure de fournir des informations aux étudiants sur le milieu professionnel, aidés en cela par des organismes comme La Maison régionale de l'architecture.

L'école aide au développement de l'entrepreneuriat étudiant en abritant une association d'étudiants (Esquisse) qui gère ce type d'activité.

Au-delà de cette information et de cette aide, l'école ne mène pas d'actions particulières visant à connaître les modalités d'insertion de ses diplômés et le suivi de leur carrière. Même si un travail est en cours, mené par un EC de l'établissement, seuls sont disponibles les résultats des enquêtes menées de façon récurrente par le ministère de la culture.

Le comité recommande la mise en place d'un observatoire de l'insertion professionnelle propre à l'établissement. La création d'une association d'anciens étudiants, pourrait être un appui au développement de cet observatoire. Cet objectif est poursuivi depuis 2016 par la remise des diplômes mais a été contrarié ces deux dernières années ; il devrait constituer une priorité pour les nouvelles directions des études et du développement et de la communication.

L'internationalisation des formations

1 / L'établissement organise et pilote les différentes modalités de sa politique d'internationalisation

Le développement des partenariats internationaux est actif du point de vue de la stratégie globale de l'établissement et par conséquent également en formation.

En 2020, l'Ensa Nantes est lié par convention à plus de 80 partenaires (70 % intra Union Européenne) et le nombre d'établissements internationaux partenaires a augmenté de 25 % depuis 2015.

Tous les étudiants en DEEA participent à au moins deux voyages d'étude en Europe. Dans le cadre d'une décision prise au cours de la période de référence, les étudiants en DEA doivent désormais avoir une expérience internationale à travers une mobilité d'un semestre pour études, ou de quatre mois minimum pour un stage. Celle-ci peut prendre la forme d'une mobilité d'un semestre pour études, permettant l'acquisition d'ECTS, ou de quatre mois minimum pour un stage. Pour ce qui concerne les mobilités académiques, le ratio entrants/sortants s'établit à 0,55 sur la période 2015-2020.

Près de 120 étudiants de l'Ensa Nantes participent à une mobilité d'études en 2020 (avec acquisition de crédits), soit une progression de 50 % depuis 2015 et 20 ont un stage à l'étranger (+150 %). De ce fait, l'Ensa Nantes est au deuxième rang parmi toutes les Ensa en volume de mobilité⁴¹. Concernant les stages, 90 % sont réalisés dans un pays européen.

La mobilité entrante pour échange concerne 55 étudiants en moyenne annuelle, sur les cinq dernières années. Ce chiffre n'est pas négligeable mais il a tendance à stagner. Pourtant, l'Ensa Nantes a signé une convention avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous), qui lui permet d'offrir des logements aux étudiants internationaux. Elle finance aussi des cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants entrants. La cause principale avancée par l'établissement est l'absence de cours d'architecture qui soient dispensés en anglais.

⁴¹ RAE, Annexe A37 – Bilan et perspectives des mobilités internationales.

En soutien à la mobilité sortante, l'association « Archiclaque » organise chaque année un évènement spécifique pour promouvoir l'expérience internationale auprès des étudiants de l'établissement. Les étudiants en mobilité entrante bénéficient de dispositifs d'accueil grâce à l'association étudiante « Archiclaque ».

Une réelle volonté de l'établissement est constatée pour encourager et soutenir la mobilité internationale, entrante et sortante, cependant, dans le contexte d'une augmentation constante des mobilités, il a souvent été signalé, lors des entretiens, un accompagnement et un suivi administratif certes bienveillants mais un peu en deçà des attendus. La réorganisation du service des études et la consolidation du pôle relations internationales par le recrutement d'un agent supplémentaire laissent espérer une amélioration. Par ailleurs, un enseignant référent est nommé par destination, ce qui facilite les actions.

Le comité recommande à l'Ensa Nantes de veiller à accompagner la forte croissance de la mobilité étudiante sortante, notamment par la reconnaissance des compétences acquises. **Il recommande aussi de réfléchir à des enseignements (cours, projets) qui soient dispensés en langue étrangère (l'anglais notamment), afin de transformer les nombreux accords de partenariats internationaux en une mobilité entrante plus forte et non seulement sortante.** La maîtrise d'une langue étrangère pourrait être un critère utilisé de façon systématique par les comités de recrutement d'EC.

2 / Une dynamique engagée avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers

Le projet phare de l'Ensa Nantes en matière internationale est la création d'une filiale à l'Île Maurice, qui permet la délivrance d'un Bachelor en architecture. Ce cursus accueille 121 étudiants en 2019-2020. Outre la mise en place de la formation, le chantier de la période de référence a été celui de la construction d'une autonomie administrative et économique de l'établissement mauricien.

Par ailleurs, de nombreux partenariats sont engagés sur l'initiative d'enseignants et font l'objet de conventions partenariales (Innovart, États-Unis, Inde, Allemagne, etc.) toujours au service de l'étudiant. L'Ensa Nantes sait également tirer parti de ses projets partenariaux territoriaux, qu'ils soient pédagogiques, professionnels ou scientifiques, pour augmenter sa visibilité à l'international.

3 / La formation prépare ses étudiants à l'international en les dotant d'une certification

L'apprentissage de langues étrangères est bien identifié dans le cursus. Cependant, en dehors de ces heures consacrées aux langues étrangères, on note qu'aucun autre module d'enseignement (par exemple en projet d'architecture, en sciences humaines et sociales, etc.) n'est dispensé dans une langue étrangère.

Le niveau requis pour l'obtention du grade de licence est de 620 points pour le *Test of English for International Communication* (TOEIC) en anglais et un niveau B1 en espagnol ou allemand. Pour l'obtention du grade de master, le niveau requis est de 785 pour le TOEIC et un niveau B2 en espagnol ou allemand.

L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. Cependant, les critères de sélection des étudiants candidats à une mobilité semblent flous. Un travail plus transparent devrait être engagé pour rendre les critères lisibles.

Le comité recommande une évaluation continue des partenariats historiques et la prospection de nouveaux partenaires potentiels ciblés qui soient conformes au projet d'établissement et au projet scientifique. Un partage et une communication plus importants et transparents des critères d'attribution des échanges permettra également de favoriser la mobilité des personnels administratifs.

DEEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

1 / Des objectifs explicites de la formation en matière de connaissances

Les objectifs de la formation initiale sont clairement décrits dans le livret des formations. Le premier cycle permet d'acquérir « les bases d'une culture architecturale ; de la compréhension et la pratique du projet par la connaissance et l'expérimentation de concepts, méthodes et savoirs qui s'y rapportent »⁴². Divers contextes et échelles en référence à des usages, des techniques et des temporalités sont explorés. Il existe également un livret *off* réalisé par les étudiants eux-mêmes et transmis par le CVE. Les modalités pédagogiques par enseignement sont, quant à elles, écrites dans la plupart des fiches pédagogiques disponibles pour les étudiants et consultables grâce à l'outil Taïga.

Le premier cycle conduisant au DEEA, d'une durée de six semestres et valant 180 crédits ECTS, comprend 23 unités d'enseignement. Il est construit, non pas dans une logique de progressivité, mais plutôt de manière que l'on pourrait qualifier de constellaire. Il est constitué de multitudes options qui permettent à l'étudiant de construire un parcours individualisé. La richesse numéraire de l'offre de formation évite l'uniformisation des parcours. Les étudiants formulent des vœux et, par défaut, il est procédé au tirage au sort. L'offre étant pléthorique, il n'y a visiblement pas de difficultés pour satisfaire la demande étudiante, tout au moins en 1^{er} cycle. Cependant, la formation pourrait être perçue comme une somme d'éléments étanches sans construction de la progressivité. Le parti pris de l'établissement demanderait à être cartographié et valorisé, car c'est réellement une spécificité de l'Ensa Nantes, qui manifestement montre des résultats.

La diversité des offres permet à l'étudiant d'acquérir les bases de la culture architecturale. Ce socle de connaissances générales sur l'architecture est ensuite convoqué dans le 2^{ème} cycle, puisque le débouché principal du DEEA est la poursuite en DEA.

En revanche, le comité observe que le diplôme DEEA n'est pas encore accompagné d'une annexe descriptive ni d'un supplément qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. **Le comité recommande l'élaboration de cette annexe descriptive.**

a/ Des débouchés explicites en matière de métiers, un accompagnement à la réorientation qui reste à construire

La question de la professionnalisation est abordée de manière directe lors du stage de 1^{er} cycle (en L3), complété par un enseignement sur les différents métiers de l'architecte en semestre 6. Intitulé « les mondes de l'architecture », cet enseignement permet de faire dialoguer les approches pédagogiques et la compréhension de l'exercice professionnel. Cependant, au dire des étudiants, cet enseignement arrive un peu tardivement en fin de cycle.

Il existe bien une fiche pour la formation au RNCP.

La question des réorientations suite à une volonté personnelle ou en cas d'échec est assez peu abordée. Aucun document synthétique ne liste les passerelles possibles vers d'autres cursus. C'est à l'étudiant d'engager seul sa réflexion ou ses démarches vers une réorientation. **Le comité recommande à l'établissement d'envisager un travail spécifique sur l'accompagnement de la réorientation.**

b/ Des modalités d'évaluation précisément établies et connues des étudiants

L'évaluation des connaissances est décrite dans le règlement des études, et détaillée clairement dans le livret des formations par enseignement. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits européens (ECTS) sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes.

Les étudiants disposent donc des outils a priori suffisants pour qu'ils puissent prendre connaissance des règles de validation de leur parcours.

⁴² Livret des formations

c/ Un suivi de l'acquisition de compétences à formaliser

Bien que le suivi de l'acquisition de compétences soit de toute évidence une préoccupation individualisée pour la plupart des enseignants, il semble qu'un important travail collégial doive être engagé. Certes, la formation fonctionne, elle est organisée mais **le comité recommande une explicitation du projet de formation, avec en particulier une élaboration des critères « acquisitions / compétences » adaptés.**

2 / Organisation pédagogique de la formation

a/ Une structure de la formation adaptée aux différents parcours étudiant

Le 1^{er} cycle conduisant au DEEA est d'une durée de six semestres, valant 180 ECTS. Il correspond à 2 200 heures d'enseignement encadrées et 2 000 heures de travail personnel conformément au décret de 2005. Il comprend 23 unités d'enseignement dont six sont consacrées au projet. Les enseignements sont regroupés thématiquement en quatre familles :

- les enseignements liés aux apprentissages de la théorie et des pratiques de la conception architecturale et urbaine,
- les enseignements des sciences et techniques de l'architecture avec une place importante aux enseignements liés aux ambiances,
- les enseignements des sciences humaines et sociales pour l'architecture,
- les enseignements des arts et techniques de la représentation.

Les unités d'enseignement sont composées d'au moins deux enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique et d'au moins deux modes pédagogiques différents (cours magistraux, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et enseignement de projet). Cependant, les cours et TD n'ont pas nécessairement d'articulation avec la thématique de projet.

Deux stages obligatoires sont également prévus dans ce cycle.

Le DEEA est également structuré par trois voyages de promotion (en 1^{ère} année : Paris, en 2^{ème} : Rome et en 3^{ème} : une autre métropole européenne).

Une initiation à la recherche est proposée en 2^{ème} année au sein de l'enseignement bibliographie critique.

En semestre 6, le rapport d'études « mémoires vives » est l'occasion de faire un bilan critique sur les trois années d'études et de construire une problématique préalable à l'entrée en 2^{ème} cycle.

En DEEA, le PPE permet d'obtenir jusqu'à deux ECTS, qui seront capitalisés sur le 2^{ème} cycle.

L'obtention du diplôme est conditionnée à une certification en langue étrangère (TOEIC anglais 620 points ; ou BRIGHT Espagnol, Allemand à partir de 2,5 points).

Hormis cette organisation pédagogique très structurée, les différents échanges issus des entretiens montrent une certaine étanchéité entre enseignements. Le comité constate que la plupart des enseignants rencontrés ne connaissent pas la structure proposée ni l'offre. Les enseignements fonctionnent en silo.

On constate une charge de travail importante en semestres 3 et 4, en nombre d'heures et de rendus. **Le comité recommande d'évaluer plus précisément cette charge de travail et, si besoin est, de mettre en place des mesures correctrices.**

Le DEEA peut être obtenu par des parcours de formation différenciés : formation initiale, formation professionnelle continue et double cursus architecte / ingénieur.

b/ Les projets et stages, une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée

Les stages sont intégrés au cursus de formation. Ils forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée et conventionnée en 1^{er} cycle. Un stage dit « ouvrier », d'une durée de trois semaines, qui peut être réalisé en agence, est à valider en 1^{ère} année et un autre dit « suivi de chantier », d'une durée de quatre mois minimum, est à effectuer en 3^{ème} année. Ils font l'objet d'un accompagnement spécifique assuré par des enseignants se consacrant à cette tâche. Les temps particulièrement longs de ces deux stages (au regard des préconisations du décret de 2005) sont une vraie plus-value pour les étudiants qui sont ainsi confrontés très en amont aux réalités professionnelles.

Le comité recommande à l'établissement de mettre en place l'utilisation du supplément au diplôme pour tous les étudiants, tel que proposé dans le cadre européen *a minima*.

Il recommande également d'engager, par une meilleure concertation entre enseignants, un travail sur l'organisation de la charge de travail des étudiants, afin d'étaler les rendus.

3 / La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques

La formation fait bénéficier les étudiants d'un environnement numérique de travail de qualité. Les étudiants intègrent la formation avec un niveau de plus en plus élevé en ce qui concerne les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) nécessaires aux nécessités pédagogiques. L'Ensa Nantes a choisi d'assurer des cours, tout au long du cursus du 1^{er} cycle qui concernent les outils numériques spécifiques à l'architecture (représentation plane et volumétrique 2D et 3D). En semestre 5, il est proposé une initiation au *Building Integrated Model (BIM)*.

La cellule TICE de l'Ensa Nantes a amorcé une réflexion sur la mise en place de l'*Open badge*, comme outil de certification de compétences sur le numérique, afin d'adapter les compétences des étudiants aux évolutions de la demande des secteurs de l'emploi.

Le comité observe que la période de la pandémie Covid a permis de mettre en place d'autres outils numériques et interactifs, voire des modalités d'enseignement innovantes, souvent à l'initiative individuelle des enseignants.

4 / Une validation d'acquis totale ou partielle qui semble inexistante

La formation pratique-t-elle la validation d'acquis totale ou partielle ? Aucune information ne permet de rendre compte de ce point.

5 / Une réflexion sur les réorientations, les passerelles et le devenir des étudiants diplômés du 1^{er} cycle encore à construire

Les Ensa ont pour vocation principale la formation au DEA, qui prépare à l'ensemble des métiers de l'architecture. Concernant le devenir des étudiants, l'Ensa Nantes reprend les données issues de l'ESR Culture (enquête sur les diplômés de l'enseignement supérieur Culture). Le comité n'a pas eu connaissance d'un suivi propre aux étudiants quittant le cursus à la fin du 1^{er} cycle.

Le comité recommande à l'établissement de mettre en place des outils de connaissance sur les cohortes étudiantes et leur insertion professionnelle et ce, d'autant plus au regard de la diversité des formations complémentaires proposées. Ce pourrait être un véritable outil de valorisation.

DEEA – Conclusion

1 / Le point fort

- Une offre de formation très riche qui permet à l'étudiant de construire très tôt un parcours individualisé de formation, renforcé également par l'offre du double cursus architecte/ ingénieur.

2 / Les points faibles

- Un fonctionnement étanche des enseignements qui donne peu à voir le projet global de formation.
- La charge de travail pour les étudiants est inégalement répartie, ce qui alerte sur la nécessité d'un rééquilibrage de l'emploi du temps et/ou du calendrier des rendus.
- L'inexistence du supplément au diplôme.

3 / Les recommandations

- Établir une cartographie des enseignements de 1^{er} cycle afin de structurer le projet global de formation, et permettre d'engager la construction concertée des compétences à acquérir.

- Engager une réflexion sur toutes les initiatives étudiantes afin de les intégrer au cursus d'enseignement, ou du moins les valoriser dans le supplément au diplôme.

DEA – Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

1 / Une formation à la carte organisée à partir de quatre domaines d'études

La formation qui conduit au DEA et qui confère le grade de master, est ouverte aux titulaires d'un DEEA ou d'un titre équivalent. Il peut être suivi en formation continue. Deux doubles cursus, celui d'architecte-ingénieur et celui d'architecte-manager lui sont associés. L'expérimentation d'architecte-manager a pris fin en 2020.

Les objectifs du DEA en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont présentés dans le livret de l'étudiant. Ce cursus doit permettre de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture, de maîtriser la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux. Le DEA vise également la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles, en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

Alors que le DEEA vise l'acquisition des connaissances de base, à la compréhension et la pratique du projet architectural⁴³, le 2^{ème} cycle vise au développement de l'autonomie des étudiants. La spécificité de ce dernier repose avant tout sur l'offre faite aux étudiants de construire leur propre parcours de formation parmi un ensemble d'ateliers de projets et de cours, en fonction de leur visée personnelle, tout en respectant un ensemble de règles à suivre en matière de choix. Cette orientation pédagogique contribue à définir l'identité de l'Ensa Nantes, fortement marquée par son bouquet de formations, de sa formation initiale, à ses DPEA et aux masters auxquelles l'école est associée.

La formation au projet architectural par l'exercice du projet est centrale. La maquette est ainsi organisée par une offre de quatre domaines d'étude (DE) :

- DE 1 Inventer dans l'existant. Ce domaine s'intéresse à l'adaptation ou la transformation d'espaces déjà construits, déjà architecturés.
- DE 2 Espaces critiques - Architectures et Urbanités à l'épreuve de la métropolisation. L'urbain et la diversité de ses espaces et de ses modes d'habités est au cœur de ce domaine.
- DE 3 Architecture : nature – résilience – santé. Ce domaine a pour objectif de mettre les processus de conception et de fabrication de l'architecture à l'épreuve de trois enjeux contemporains, nature, temps, climat.
- DE 4 Narrations et expérimentations formelles. Ce domaine s'intéresse aux équipements « spectaculaires et mobiles » par une approche qui intègre la narration comme mode de connaissance et de conception.

Alors que les domaines 1, 2 et 4 s'illustrent par une certaine spécificité en matière d'espace architectural, le domaine 3 met plus au centre de son propos la question environnementale sans que celle-ci ne soit exclue des trois domaines précédents.

Ces quatre domaines n'ont pas de caractère régional. L'Ensa Nantes favorise l'internationalisation de sa formation. Pour le DEA, l'établissement a rendu obligatoire une expérience de formation à l'étranger durant un semestre, incluant la possibilité de réaliser un stage professionnel à l'étranger.

En moyenne, de 2015 à 2019, 380 étudiants étaient inscrits en 2^{ème} cycle avec 173 en 1^{ère} année et 208 en 2^{nde}. Toujours en moyenne, 29 % des étudiants de la 1^{ère} année du DEA ne passent pas directement en 2^{nde} année. Quasiment la moitié de ceux qui s'inscrivent en 2^{nde} année se réinscrivent l'année d'après pour terminer le cursus. Avec un tel taux de réinscription, la durée moyenne des études en 2^{ème} cycle ne correspond pas aux attendus d'un master.

⁴³ RAE, p. 71.

Le corps des enseignants intervenants en DEA, statutaires, associés et en CDI, est composé de 69 personnes. Les domaines TPCAU et STA sont dominants avec respectivement, 31 et 17 enseignants (45 % et 25%). La formation fait appel à 16 maîtres de conférences associés.

2 / Des insuffisances dans la conduite de la formation

a/ Une approche par compétences qui ne fait pas encore partie de la culture de l'école

Le RAE indique que la formation initiale de l'école répond aux objectifs du RNCP n° 24907. Mais les attendus de la directive européenne 2005/35/CE ne sont pas rappelés. La fiche RNCP traite de la formation initiale, du DEEA à l'HMONP : l'enseignement du projet avec une orientation portée par le développement durable doit être au centre de la formation. L'objectif dominant présenté par la fiche RNCP est satisfait par le DEA qui attribue quasiment 60 % de ses ECTS à l'atelier projet et plus de 70 % si l'on ajoute les crédits liés au stage en milieu professionnel. Mais l'importance à donner au développement durable, indiquée dans la fiche RNCP mériterait d'être opérationnalisée dans les quatre DE alors qu'un seul d'entre eux entend traiter de la nature et du climat.

La directive européenne (Directive 2005/36/CE du parlement européen et du conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles – article 46) définit, quant à elle, 11 catégories de connaissances et de compétences à acquérir, avec un équilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation. Avec un choix pédagogique laissant libre aux étudiants le choix de leurs DE et les cours à suivre, il n'est pas certain que les étudiants formés aient tous acquis les compétences attendues, notamment liés en matière constructive. Ce constat doit être nuancé en prenant en compte la formation délivrée par le 1^{er} cycle, dont sont issus la très grande majorité des étudiants du DEA.

L'approche par compétences liées à la présentation aux étudiants de chacun des ateliers et des cours n'est pas encore mise en œuvre. De plus, les documents disponibles (« manuel du master », « Master-automne », « Master-Printemps », « livret des formations ») ne donnent aucune information sur le contenu des cours.

L'école reconnaît que l'équipe pédagogique n'est pas encore formée à l'approche compétences en matière de conception et de définition des enseignements.

b/ Une école qui n'informe qu'indirectement ses étudiants sur les débouchés professionnels

La maquette du DEA propose deux unités d'enseignement en rapport avec l'insertion en milieu professionnel (culture professionnelle et droit de l'urbanisme, pour la première, projection professionnelle pour la seconde). Le comité n'a pas eu accès au contenu des cours, ce qui empêche de vérifier si ces modules sont consacrés à l'organisation et au fonctionnement des métiers liés à l'architecture et quelles connaissances ils transmettent.

La question des débouchés ne semble pas traitée. Cependant, les étudiants peuvent avoir des informations sur la diversité des métiers et les débouchés professionnels par une partie du corps des enseignants permanents, puisque sur les 69 intervenants en DEA, 16 sont des associés et les 31 enseignants du domaine TPCAU exercent pour la plupart le métier d'architecte.

Sur la période récente 2019-2020, l'école n'a pas organisé de conférences ou rencontres sur les débouchés professionnels. Ceci est pour partie lié à la crise sanitaire qui a débuté dans les premiers mois de 2020.

c/ Une évaluation des enseignements à développer

Avec la plateforme Taïga, un dispositif d'évaluation des enseignements est ouvert aux étudiants. Il repose sur une évaluation semestrielle par champ disciplinaire. Elle n'est donc pas réalisée pour chaque enseignement pris séparément. Les étudiants sont libres de participer ou non à cette évaluation. A ce jour, l'évaluation n'est pas une pratique systématique et ne fait pas partie de la culture de l'école.

3 / Organisation pédagogique de la formation

a/ Une organisation clairement établie

Le DEA de l'Ensa Nantes n'est pas constitué de deux années ou quatre semestres distincts en termes d'offre de formation. Il se caractérise par un ensemble de travaux que les étudiants doivent réaliser au cours de deux années de formation et favorise l'apprentissage à la conception du projet architectural. Les étudiants ont

l'obligation de réaliser au cours de ces deux années, cinq exercices de projets. Trois sont qualifiés de « longs », étant développés sur tout un semestre. Le dernier d'entre eux conduit au projet de fin d'étude. Deux sont qualifiés de « courts » et à réaliser au cours des deux années du DEA.

Les étudiants ont également l'obligation de réaliser un mémoire d'études (qui peut présenter une orientation recherche) à partir d'un accompagnement de cours suivis durant la période de problématisation du mémoire (au cours d'un semestre) et la période de rédaction (au cours d'un semestre complémentaire).

Les étudiants ont l'obligation de suivre un certain nombre de cours dit théoriques à l'appui des domaines projets. Ils ont un enseignement commun, de langues et abordant le monde professionnel. Ce cycle inclut également une mobilité obligatoire à l'international d'un semestre, à réaliser avant l'exercice du PFE. Ils doivent également réaliser un stage de quatre mois en milieu professionnel.

Hormis les cours communs et le stage, les projets, les cours d'accompagnement du mémoire et ceux théoriques sont indexés par les domaines d'études qui caractérisent ce DEA.

b/ Une formation au projet dominante, une initiation à la recherche très peu développée, une lourde charge de travail

En termes d'ECTS, la part du projet (longs et courts) représente 58 % des 120 du DEA, la part de la théorie, 10 %, la part du mémoire, 13 %, le tronc commun, 3 % et le stage, 13 %. Ainsi, la somme stage et projets représente 71 % des 120 crédits.

Les 58 % d'ECTS, au titre de la formation au projet par le projet, illustrent le primat de la formation à la conception du projet architectural et urbain, en accord avec le contenu de la fiche RNCP. Le pourcentage correspondant au stage traduit l'importance de la formation à un champ professionnel. Sa durée excède celle préconisée par le ministère de la culture (deux mois) et est l'un des éléments qui détermine la charge importante de travail des étudiants.

Les cours en appui de l'exercice du mémoire et les cours théoriques liés aux domaines représentent moins du quart des ECTS. De plus aucun cours sur la méthodologie de la recherche n'est proposé, quel que soit le domaine. Cette orientation possible du mémoire, qui conduit à labelliser le PFE par la mention recherche, n'est pas évoquée dans le livret de l'étudiant. Pour autant, tout ou partie des domaines sont en relation avec les champs de compétences recherche du Crenau, l'équipe de recherche de l'école. Ces champs, qui vont de la modélisation des ambiances à la recherche urbaine, peuvent être mis directement en relation avec les domaines 2 et 3, c'est-à-dire Espaces critiques - architectures et urbanités à l'épreuve de la métropolisation pour le 2, Architecture : nature – résilience – santé, pour le 3. Avec seulement deux à trois mémoires de recherche tout au plus pour une promotion annuelle d'une centaine d'étudiants, la formation à la recherche est très faiblement présente.

Durant les deux années de la formation, les étudiants ont un encadrement en projets et en cours correspondant à plus de 1 200 heures, un volume très important qui le devient d'autant plus qu'il faut ajouter le nombre d'heures de travail personnel et un stage en entreprise de quatre mois. L'estimation du nombre d'heures de travail personnel n'apparaît pas dans les documents mais la lourde charge de travail, voire très lourde, est connue des étudiants. Elle est à mettre en relation avec une durée des études supérieure à deux ans pour la très grande majorité des étudiants.

c/ Un parcours ouvert dont le résultat est incertain en matière d'acquisition de compétences plus ou moins communes à l'ensemble des étudiants

La maquette est constituée d'une maquette pour le semestre « automne » et une maquette pour le semestre « printemps », puisque le DEA n'est pas annualisé en matière de contenu de formation. Elle propose au total 25 cours théoriques indexés par les domaines (six en moyenne par domaine). Les étudiants doivent suivre pendant le semestre les cours de leur domaine de projet et au total quatre cours sur les deux années. Il existe également 28 cours indexés par les domaines de projets (sept en moyenne par domaine). Les étudiants doivent suivre, au cours des deux années, cinq d'entre eux mais sans obligation de respecter l'indexation à leurs domaines de projet.

Avec un tel choix et l'obligation de suivre deux domaines projets différents (hormis celui du PFE), les contenus de formation individuelle peuvent être très variés. Il n'est pas certain non plus que ces parcours favorisent l'acquisition de compétences en matière technique, constructive et liés aux outils informatiques, dès lors que les ateliers projets auraient plus une orientation « aide à la maîtrise d'ouvrage » que « maîtrise d'œuvre ».

Le comité recommande à l'établissement de se doter d'une cartographie des enseignements, bien utile pour estimer la portée de ce choix pédagogique en matière d'acquisition de compétences, notamment par rapport au référentiel européen.

d/ Un DEA accessible en formation continue mais un manque d'observation des débouchés

La formation professionnelle continue est une formation complète de quatre ans. Elle recrute une vingtaine d'étudiants tous les deux ans. Les abandons sont marginaux. L'entrée a lieu au niveau de la 2nde année du DEEA avec un parcours propre tout au long des deux années suivantes. Le début du DEA (7^{ème} et 8^{ème} semestres) est encore propre à la formation professionnelle. En dernière année, les étudiants sont avec les étudiants en formation initiale. Le stage professionnel et la mobilité à l'étranger ne font pas partie de la maquette de formation.

Pour suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés, l'école dispose comme l'ensemble des Ensa, des seuls résultats fournis par les enquêtes annuelles du ministère de la culture. Ces données ne figurent pas dans les documents de présentation ni sur le site web de l'école.

L'Ensa Nantes n'est donc pas en mesure de porter à la connaissance de ses étudiants de façon précise, les métiers occupés par ses diplômés, n'ayant pas de connaissances fines sur leur insertion professionnelle. Cette connaissance pourrait être l'un des résultats obtenus par une association d'anciens diplômés. Malheureusement, la concrétisation de cette idée n'est pas encore d'actualité.

DEA – Conclusion

L'organisation pédagogique du DEA et son offre de formation sont clairement établies. Manifestement, il favorise la formation au projet par le projet. Il a inscrit la mobilité internationale comme condition d'obtention du diplôme. Mais une pédagogie fondée sur un parcours à la carte n'est pas garante d'une acquisition de compétences communes à l'ensemble des étudiants incluant notamment les compétences constructives et la maîtrise des outils informatiques très présents en milieu professionnel.

Le choix du stage de longue durée en milieu professionnel n'a pas modifié en retour le volume consacré à l'exercice du projet au sein de l'école. Par ailleurs, trop peu d'étudiants labellent leur formation par la voie de la recherche, en regard de l'activité du laboratoire.

Le nombre élevé d'étudiants obligés de se réinscrire en 2^{nde} année pour terminer leur formation traduit une inadéquation du nombre et/ou de la charge des exercices.

1 / Les points forts

- Une composition claire de la formation avec les ateliers et les cours.
- Une formation qui pratique la mobilité internationale.
- Une formation avec des doubles cursus.
- Des enseignants engagés dans les domaines de projet qui caractérisent la formation.

2 / Les points faibles

- Une durée effective de formation bien supérieure à deux ans.
- Une orientation recherche du mémoire trop peu développée et préparant mal à une continuité en doctorat.
- Une offre hétérogène.
- Une cartographie non établie des compétences acquises.
- Une évaluation non développée.

3 / Les recommandations

- Mettre en œuvre une approche par compétences.
- Réduire le volume d'heures en présentiel en tenant compte de la durée du stage par rapport aux ateliers projet et du temps de travail personnel.
- Développer la formation à et par la recherche.
- Vérifier que les objectifs de la formation satisfont l'acquisition de compétences constructives et les impératifs du tournant écologique.
- Compléter le livret des études par un descriptif des cours.
- Élaborer le supplément au diplôme.

Conclusion générale

L'Ensa Nantes est une des vingt écoles d'architecture existant en France. Elle jouit d'un bâtiment remarquable au sein du « Quartier de la création », un site de la métropole nantaise en plein développement, notamment sur le plan de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'offre de formation est très complète et les partenariats conduits à cette occasion avec d'autres établissements sont un atout indéniable au moment où l'Ensa Nantes se prépare à intégrer l'EPE Nantes Université.

Le comité relève la spécificité du projet pédagogique de 1^{er} et 2^e cycles en architecture, qui offre aux étudiants la possibilité de construire leur parcours, mais aussi une découverte du monde professionnel à travers les stages, et d'autres approches de l'architecture par la mobilité internationale, qui est désormais obligatoire. Cette vitalité et cette richesse entraînent certaines faiblesses que l'école a identifiées et qu'elle pourrait s'attacher à combler ces prochaines années. On peut relever en particulier la faible irrigation de la formation par la recherche, pourtant elle-même très dynamique et reconnue, l'absence d'une approche par compétences et la proportion élevée d'étudiants qui obtiennent le DEA en plus de deux ans.

Travailler ces différents points est d'autant plus important que l'établissement, bien qu'il soit de petite taille à l'échelle du site nantais, assure de nombreuses missions, est confronté à de nouveaux enjeux (comme la santé des étudiants ou la baisse des effectifs administratifs), développe des projets et va s'intégrer au sein d'un ensemble plus vaste : l'EPE Nantes Université.

1 / Les points forts

- Implantation dans un bâtiment emblématique et dans un quartier universitaire en développement.
- Identification claire par l'établissement de ses partenaires académiques et professionnels.
- Bouquet de formations attractif et bien géré pour ce qui concerne les doubles cursus et les DPEA.
- Fort engagement des étudiants dans les instances et la vie associative de l'école.
- Réussite de la filiale de l'île Maurice, avec retour vers l'établissement.

Plus spécifiquement en ce qui concerne la formation :

- Richesse des parcours proposés, adaptés à l'évolution des métiers de l'architecture et à la diversité des formes d'exercice.
- Croissance régulière de la mobilité internationale des étudiants.

2 / Les points faibles

- Suite à la réforme des Ensa, un repositionnement des instances encore inabouti.
- Des surcharges de travail administratif dues à une baisse des ETP.
- Une démarche qualité non entièrement déployée, par manque de moyens et de volonté.
- Une absence de schéma directeur informatique.

Plus spécifiquement en ce qui concerne la formation :

- Les instances et les acteurs de la gouvernance pédagogique ont des attributions et des rôles encore mal définis, voire incompris.
- La charge de travail des étudiants est inégalement répartie.
- L'évaluation des enseignements n'est pas performante.
- La faiblesse de la formation à et par la recherche.
- Le manque de porosité entre la formation initiale et les formations complémentaires.

3 / Les recommandations

- Développer, dans la collégialité et en s'appuyant sur les instances statutaires, le projet d'établissement.
- Actualiser le diagnostic des risques psycho-sociaux pour garantir que les personnels s'approprient le projet de développement de l'établissement.
- Mettre en place une politique de formation et d'information auprès des étudiants élus dans les instances.
- Mettre en place et faire vivre une association d'*alumni* pour observer l'insertion professionnelle.
- Valoriser la vie étudiante par l'élaboration d'un schéma.

Plus spécifiquement en ce qui concerne la formation :

- Établir une cartographie des enseignements afin de structurer le projet global de formation et d'engager la construction concertée des compétences à acquérir.

- Expliciter et renforcer les liens entre formation et recherche.
- Engager un travail fin sur la répartition de la charge de travail et mettre en conformité la durée des études avec le décret de 2005.
- Inciter à la mobilité des enseignants vers les établissements étrangers partenaires et ouvrir des enseignements dispensés en langue étrangère.
- Engager une réflexion sur toutes les initiatives étudiantes afin de les intégrer aux cursus d'enseignement ou les valoriser dans les suppléments au diplôme.

Liste des sigles

A

AAU	Architecture, Ambiances, Urbanité
Apte	Acteur pour la transition énergétique
Ardepa	Association régionale de diffusion et de promotion de l'architecture
ATR	Arts et techniques de la Représentation
ATSS	Administratifs, techniques, sociaux et de santé
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie

B

BIM	<i>Building information modeling</i>
-----	--------------------------------------

C

CA	Conseil d'administration
Cerma	Centre de recherche méthodologique d'architecture
CFVE	Commission des formations et de la vie étudiante
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
Clac	Collectif de lutte des architectes en colère
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
Coraulis	Centre d'observation en réalité virtuelle augmentée et lieu d'immersion sonore
CPER	Contrat de plan État-région
CPS	Conseil pédagogique et scientifique
CR	Commission recherche
Crenau	Centre de recherche nantais architectures urbanités
Cresson	Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CT	Comité technique
CV	Curriculum vitæ
CVE	Conseil de la vie étudiante

D

DE	Domaine d'étude
DEA	Diplôme d'État d'architecte
DEEA	Diplôme d'études en architecture
DIRD	Dépenses intérieures de recherche et développement expérimental
DPEA	Diplôme propre aux écoles d'architecture

E

EC	Enseignant chercheur
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i> . Crédits européens transférables.
Ensa	École nationale supérieure d'architecture
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPE	Établissement public expérimental
Espe	École supérieure du professorat et de l'éducation
ESR	Enseignement supérieur et recherche
ETP	Équivalent temps plein
EUR	Écoles universitaires de recherche

F

FLE	Français langue étrangère
FPC	Formation professionnelle continue
FTLV	Formation tout au long de la vie

G

GBCP	Gestion budgétaire et comptable publique
Gersa	Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture
Gpeec	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GRF	Groupe de recherche en formation

H

HCA	Histoire et Cultures Architecturales
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches
HMONP	Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre

I

Igarun	Institut de Géographie et d'Aménagement
IRSTV	Institut de Recherche en Sciences et Techniques de la Ville
i-Site	Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie

J

JPO	Journée portes ouvertes
-----	-------------------------

L

LAUA	Langages, Actions Urbaines, Altérités
LHEEA	Laboratoire de recherche en Hydrodynamique, Énergétique et Environnement Atmosphérique
LMD	Licence-master-doctorat

M

Mesri	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Mooc	<i>Massive Open Online Courses</i>

N

NeXt	Nantes excellence trajectoire
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication

P

PIA	Programme d'investissements d'avenir
PFE	Projet de fin d'études
Popsu	Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines
PPE	Plan personnel étudiant

Q

QVT	Qualité de vie au travail
-----	---------------------------

R

RAE	Rapport d'autoévaluation
RH	Ressources humaines
RI	Relations internationales
RNCP	Répertoire national de la certification professionnelle

S

Shon	Surface hors œuvre nette
SHS	Sciences humaines et sociales
SNEB	Stratégie Nationale sur la santé et le bien-être des étudiants
SPI	Sciences pour l'ingénieur

STA Sciences et Techniques pour l'Architecture
STIC Sciences et technologies de l'information et de la communication
STT Sociétés, Temps, Territoires
Sudoc Système universitaire de documentation

T

TD Travaux dirigés
TICE Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TOEIC *Test of English for international communication*
TP Travaux pratiques
TPCAU Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

U

UE Unité d'enseignement
UMR Unité mixte de recherche
Uneap Union nationale des étudiants en architecture et paysage

V

VAE Validation des acquis de l'expérience

Observations du directeur

Nantes, le 1^{er} septembre 2021

N/Réf : 2021-DR-035

Monsieur le Directeur
Monsieur le Président du Comité d'experts
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Nantes, le 1^{er} septembre 2021

Monsieur le Directeur
Monsieur le Président du Comité d'experts

La direction vous remercie ainsi que l'ensemble des membres du Comité d'experts pour la qualité du processus d'évaluation mis en place dans un contexte sanitaire compliqué. Elle apprécie l'analyse approfondie des trois axes qui ont été identifiées comme prioritaires dans le cadre de ce travail d'évaluation, axes portant sur (1) les liens formation / recherche, (2) la gouvernance, le dialogue social et l'association des parties prenantes ainsi que (3) la réussite académique, l'intégration professionnelle et la vie étudiante.

Cependant, il est opportun me semble-t-il, de rappeler que le processus d'évaluation s'est déroulé dans le cadre d'un contexte sanitaire sans précédent, qui a fortement marqué certaines personnes auditionnées, notamment la communauté étudiante. Evaluer notre établissement sans prendre en compte l'impact de cette période inédite en arrière-fond des auditions fausse certains aspects des analyses.

Cet exercice, qui a été pour l'ensa Nantes le premier associant évaluation de l'établissement à celle des formations qui y sont délivrées, a permis au comité de formuler des observations et des recommandations qui rejoignent pour la plupart des constats opérés en interne, tels que le déploiement de la démarche qualité ou le rôle des instances depuis la réforme de 2018. D'autres recommandations vont focaliser les efforts de l'établissement ; il en est ainsi par exemple de la valorisation scientifique ou de l'approche par compétences en matière de conception et de définition de nos enseignements.

Je me permets ici de commenter certaines de vos observations qui me semblent plus relever d'une simple reprise de propos rapportés en audition que d'une analyse confrontant les différents éléments :

- Gestion des ressources humaines : nous tenions à souligner que les résultats de la dernière enquête sur la qualité de vie au travail, réalisée en 2021 et basée sur des entretiens ainsi qu'un questionnaire, étaient très positifs. En particulier, aucun agent n'a été identifié comme à risque, c'est-à-dire comme « tendu » selon le modèle de Karasek (forte demande psychologique et faible latitude décisionnelle) et donc propice à présenter des risques

→ nantes
ensa
→ architecture

- psychosociaux. A titre de comparaison, près de 22 % des agents en moyenne sont identifiés comme « tendus » dans des organisations du même secteur d'activité.
- Vie étudiante : l'école a toujours été très attentive à la vie étudiante et a été une pionnière dans la place qu'elle a offert à la représentation étudiante dans les instances. Il est cependant normal qu'à la période de l'évaluation, les étudiants ont ressenti de la frustration et un sentiment d'éloignement car avec la crise du covid et leur absence de l'école, cela a créé chez eux un fort sentiment de tension ; l'absence de projets collectifs joue aussi de ce sentiment « d'abandon ». Par ailleurs, on peut s'interroger sur la nature de l'expression des étudiants auditionnés qui portent un message très exigeant et politique et n'est peut-être pas en phase avec la grande majorité des étudiants.
 - Gouvernance : la direction insiste sur le fait que les instances se sont tenues régulièrement et qu'en période de crise sanitaire, elles se sont tenues à un rythme plus soutenu pour certaines, la situation l'exigeant.
 - Recherche : peu d'étudiants suivent un parcours recherche, ce qui est une volonté de l'établissement dans la mesure où il s'agit d'un dispositif extrêmement exigeant.

Le rapport relève également un grand nombre de points positifs, permettant de mettre en lumière les forces de notre établissement. Parmi celles-ci, il est noté que l'ensa Nantes se démarque par une forte dynamique de recherche. La politique internationale de l'établissement est valorisée car elle contribue à la promotion et à la diffusion du savoir-faire d'un établissement français à l'étranger. Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement de l'école sont salués. Sur le volet formation, le rapport met en avant l'offre de formation très riche qui permet à l'étudiant de construire très tôt un parcours individualisé de formation, renforcé par l'offre de double-cursus.

La direction vous renouvelle ses sincères remerciements pour la richesse du travail que le Comité a réalisé. Elle saura se saisir des recommandations du comité qui posent les défis à mener par l'ensa Nantes pour la prochaine période quinquennale afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée concernant l'évolution de l'établissement et de ses programmes d'enseignement.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, Monsieur le Président du Comité d'experts, à l'assurance de ma très haute considération.



Christian Dupont
Directeur de l'ensa nantes

Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation⁴⁴ était présidé par M. Christophe Demazière, Professeur en aménagement de l'espace, urbanisme à l'École polytechnique de l'Université de Tours.

Ont participé à cette évaluation :

- Mme Fabienne Fendrich, Chargée de mission au bureau de la qualité architecturale et paysagère, à la sous-direction de l'architecture du ministère de la culture
- Mme Ahlem Ghezzali, étudiante à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- M. Frédéric Poirier, Directeur adjoint du Crous Aix-Marseille
- M. Serge Thibault, Professeur honoraire de l'Université de Tours

M. Emmanuel Mahé, M. Dany Vandromme, conseillers scientifiques, et M. Pierre-Louis Manouvrier, Mme Maud Quereyron, chargés de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

⁴⁴ On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)